

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

121^e année

21 octobre

1989

No 42

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

121^e année
21 octobre 1989
No 42

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Loi électorale
Ministères, Avis concernant les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.
Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Les Editions Transmo
404, boul. Décarie
Saint-Laurent, QC
H4L 5G1
Téléphone: (514) 748-5100

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS — LOI SUR L'

HÔPITAL ROYAL VICTORIA (*Délégation*) 4283 ASSURANCE-RÉCOLTE — LOI SUR L'

PROGRAMME D'ASSURANCE DES FRAISIÈRES ET FRAMBOISIÈRES (<i>Prix unitaires et taux de cotisation</i>)	4283
PROGRAMME D'ASSURANCE DES LÉGUMES DE CULTURE MARAÎCHÈRE (LÉGUMES VIVACES) (<i>Prix unitaires et taux de cotisation</i>)	4288
PROGRAMME D'ASSURANCE DES POMMES (CATÉGORIE A) (<i>Prix unitaires et taux de cotisation</i>)	4291

AVIS DIVERS

ÉGLISE CHRÉTIENNE DE JÉSUS-CHRIST DU NORD (L.P.)	4292
LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DES ARCHANGES MICHEL ET GABRIEL (L.P.)	4292
L'ÉGLISE BAPTISTE DE GREENFIELD PARK (L.P.)	4293
SUCCESSION CLAUDE POIRIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION FERNAND AUBÉ (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION GERTRUDE LAMBERT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION JOSEPH ELIEN MERCIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION MARIE FRANCESCA JEAN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION PATRICE LALIBERTÉ (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4293
SUCCESSION RÉAL COUTU (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	4294
THE GREEK ORTHODOX COMMUNITY OF THE ARCHANGELS MICHAEL AND GABRIEL (L.P.)	4292
THE GREENFIELD PARK BAPTIST CHURCH (L.P.)	4293
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (<i>Siège social</i>)	4294
VILLE DE RIMOUSKI (<i>Rachat d'obligations</i>)	4294

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Adam Menghile	4294
Amélie Marie De Cotin	4294
Belmira Virginia Silva Bourbonnais	4294
Edmund Cape	4294
Elaine Catherine Karadakis	4295
Fatemeh Nina Parvin Tazmini	4295
Joseph Albert Robert Bonnette	4295
Joseph Laurent Roger Florent Montminy	4295
Marie Bérénice Bélanger	4295
Marie Berthe Louise Solange Trudel	4295

Marie Christine Bernard	4295
Marie Diane Lucie Paulin	4295
Marie Gertrude Estelle Bussièrès	4295
Marie Gracia Laberge	4295
Marie Hélène Pauline Martine Charbonneau	4295
Marie Judith Linda Micheline Brisebois	4295
Marie Julie Alice Eva Danielle Robert	4296
Marie Simone Francine Fex	4296
Michael Francis Cecil	4296
Sandra Eugénette Savoie	4296
Satyā Bonni Kay Bellerose	4296
Simon Sanh	4296

DEMANDES

Abderrahim Ibnouhajar	4296
Alfonso Di Cesare	4296
Andrée Bédard	4296
Arthur Allard	4296
Chuen-Hau Wang	4296
Fléchère Fortin	4297
Fortunata Di Stefano	4297
Joel Ashton Major	4297
Joseph Gilles Michaud	4297
Line Tremblay	4297
Marie Cécile Thérèse	4297
Marie Jeannette Lise Katleen Lenden	4297
Marie Jocelyne Nathalie Morin	4297
Marie Lauraine Mallais	4297
Mario Patsy Morel	4297
Mirosław Stanisław Majchrzak	4297
Olivette Villeneuve	4298
Onias Tremblay	4298
Raymond Therrien	4298
Régeant Vachon	4298

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PAUL-ÉMILE CLAVET ET AL. c. VERNON BECKFORD (<i>Assignment</i>)	4298
---	------

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	4299
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	4324
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	4325
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	4325

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	4331
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4334

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	4334
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	4335
CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)	4335
CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)	4337
DISSOLUTION — DEMANDES DE	
1206-7013 QUÉBEC INC.	4337
2533-5241 QUÉBEC INC.	4337

2625-0688 QUÉBEC INC.	4338
2641-3856 QUÉBEC INC.	4338
ASPHALTE ET PAVAGE DUPUIS INC.	4338
ATELIER MÉCANIQUE BONPRI INC.	4338
BERTRAND ROY CONSTRUCTION INC.	4338
BRUNO DESHAIES INC.	4338
CLUB ACADIEN DES ARTISANS DE ST-JACQUES INC.	4338
CLUB BONNE ENTENTE	4338
DISTRIBUTIONS VERSAILLES INC.	4338
D.M.D. THIBODEAU INC.	4338
ÉDIFICE HARWOOD LTÉE	4338
FLAMINGO SOFTWARE INC.	4340
FOYER LE PIONNIER D'HÉBERTVILLE	4338
GARAGE GENDREAU INC.	4339
G.D.G. ÉLECTRIQUE INC.	4339
HDW HOLDINGS INC.	4339
LA CHORALE LES AS DE CHOEUR	4339
LE GUIDE MONT-ROYAL LTÉE	4339
LES ÉDITIONS LA PRESSE, LTÉE	4339
LES ÉDITIONS SUCCÈS DU JOUR INC.	4339
LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES LA LUCIOLE INC.	4339
LES IMMEUBLES PAUL RABY INC.	4339
LES IMMEUBLES VICTOR FARKAS LTÉE	4339
LES INSTALLATIONS G.A.D. LTÉE	4339
LES PLACEMENTS AMSSEL INC.	4339
LES PLACEMENTS HDW INC.	4339
LES PLACEMENTS LE PORTAGE, LTÉE	4340
LES PLACEMENTS MARIO HOULE INC.	4340
LOGICIELS FLAMINGO INC.	4340
MATÉRIAUX LES RIVES INC.	4340
NATIONAL IRON WORKS LTD	4340
REGROUPEMENT AUX HABITATIONS JEANNE MANCE DES 12-18 ANS INC.	4340
REP INC.	4340
R.K. ATTWELL & ASSOCIÉS INC.	4340
SOCIÉTÉ BIOMÉCANIQUE NEURO-VERTÉBRALE DU QUÉBEC	4340
STRUCTURE PLUS INC.	4340
TECH NO-KIT INC.	4340
VICTOR FARKAS REALTIES LTD.	4339
LETTRES PATENTES — CORRECTION DES (Article 12)	4341
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	4341
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	4341
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
ASSURANCES — LOI SUR LES	
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CHEQUERS (Délivrance de permis)	4342
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA	
TINGWICK MÉTAL INC. (Dissolution)	4342

LOI ÉLECTORALE

DÉPUTÉS ÉLUS

ABITIBI-EST: RAYMOND SAVOIE	4342
ABITIBI-OUEST: FRANÇOIS GENDRON	4342
ACADIE: YVAN BORDELEAU	4342
ANJOU: RENÉ SERGE LAROUCHE	4342
ARGENTEUIL: CLAUDE RYAN	4342
ARTHABASKA: JACQUES BARIL	4342
BEAUCÉ-NORD: JEAN AUDET	4342
BEAUCÉ-SUD: ROBERT DUTIL	4342
BEAUHARNOIS-HUNTINGDON: ANDRÉ CHENAIL	4342
BELLECHASSE: LOUISE BÉGIN	4342
BERTHIER: ALBERT HOUDE	4342
BERTRAND: FRANÇOIS BEAULNE	4343
BONAVENTURE: GÉRARD D. LEVESQUE	4343
BOURASSA: LOUISE ROBIC	4343
BOURGET: HUGUETTE BOUCHER-BACON	4343
BROME-MISSISQUOI: PIERRE PARADIS	4343
CHAMBLY: LUCIENNE ROBILARD	4343
CHAMPLAIN: P.A. BROUILLETTE	4343
CHAPLEAU: JOHN J. KEHOE	4343
CHARLESBOURG: MARC-YVAN CÔTÉ	4343
CHARLEVOIX: DANIEL BRADET	4343
CHÂTEAUGUAY: PIERRETTE CARDINAL	4343
CHAUVEAU: RÉMY POULIN	4343
CHICOUTIMI: JEANNE L. BLACKBURN	4343
CHOMÉDEY: LISE BACON	4343
CRÉMAZIE: ANDRÉ VALLERAND	4343
D'ARCY-MCGEE: ROBERT M. LIBMAN	4343
DEUX-MONTAGNES: JEAN-GUY BERGERON	4343
DORION: VIOLETTE TRÉPANIÉ	4343
DRUMMOND: JEAN-GUY ST-ROCH	4343
DUBUC: GÉRARD-R. MORIN	4343
DUPLESSIS: DENIS PERRON	4343
FABRE: JEAN A. JOLY	4343
FRONTENAC: ROGER LEFEBVRE	4343
GASPÉ: ANDRÉ BEAUDIN	4343
GATINEAU: RÉJEAN LAFRENIÈRE	4343
GOUIN: ANDRÉ BOISCLAIR	4343
GROULX: MADELEINE BLEAU	4343
HOCHELAGA-MAISONNEUVE: LOUISE HAREL	4343
HULL: ROBERT LESAGE	4343
IBERVILLE: YVON LAFRANCE	4344
ÎLES-DE-LA-MADELEINE: GEORGES FARRAH	4344
JACQUES-CARTIER: NEIL CAMERON	4344
JEANNE-MANCE: MICHEL BISSONNET	4344
JEAN-TALON: GIL RÉMILLARD	4344
JOHNSON: CARMEN JUNEAU	4344
JOLIETTE: GUY CHEVRETTE	4344
JONQUIÈRE: FRANCIS DUFOUR	4344
KAMOURASKA-TÉMISCOUATA: FRANCE DIONNE	4344
LABELLE: JACQUES LÉONARD	4344
LAC-SAINT-JEAN: JACQUES BRASSARD	4344
LAFONTAINE: JEAN-CLAUDE GOBÉ	4344
LA PELTRIE: LAWRENCE CANNON	4344
LA PINIÈRE: JEAN-PIERRE SAINTONGE	4344
LAPORTE: ANDRÉ BOURBEAU	4344
LA PRAIRIE: DENIS LAZURE	4344

L'ASSOMPTION: JACQUES PARIZEAU	4344	TASCHEREAU: JEAN LECLERC	4346
LAURIER: CHRISTOS SIRROS	4344	TERREBONNE: JOCELYNE CARON	4346
LAVAL-DES-RAPIDES: GUY BÉLANGER	4344	TROIS-RIVIÈRES: PAUL PHILIBERT	4346
LAVIOLETTE: JEAN-PIERRE JOLIVET	4344	UNGAVA: CHRISTIAN CLAVEAU	4346
LES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE: DENISE CARRIER-PERREAULT	4344	VACHON: CHRISTIANE PELCHAT	4346
LÉVIS: JEAN GARON	4344	VANIER: JEAN-GUY LEMIEUX	4346
LIMOILOU: MICHEL DESPRÉS	4344	VAUDREUIL: DANIEL JOHNSON	4346
LOTBINIÈRE: LEWIS CAMDEN	4344	VERCHÈRES: LUCE DUPUIS	4346
LOUIS-HÉBERT: RÉJEAN DOYON	4344	VERDUN: HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN	4346
MARGUERITE-BOURGEOYS: LIZA FRULLA-HÉBERT	4344	VIAU: WILLIAM CUSANON	4346
MARIE-VICTORIN: CÉCILE VERMETTE	4344	VIGER: COSMO MACIOCIA	4346
MARQUETTE: CLAUDE DAUPHIN	4344	VIMONT: BENOIT FRADET	4346
MASKINONGÉ: YVON PICOTTE	4344	WESTMOUNT: RICHARD B. HOLDEN	4347
MASSON: YVES BLAIS	4344	FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES	
MATANE: CLAIRE-HÉLÈNE HOVINGTON	4345	ALLOCATIONS (<i>Articles 81 à 86 de la Loi</i>)	4347
MATAPÉDIA: HENRI PARADIS	4345	NOUVELLES AUTORISATIONS (<i>Article 64 de la Loi</i>)	4347
MÉGANTIC-COMPTON: MADELEINE BÉLANGER	4345	REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (<i>Article 46 de la Loi</i>)	4347
MERCIER: GÉRALD GODIN	4345	MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
MILLE-ÎLES: JEAN-PIERRE BÉLISLE	4345	AFFAIRES MUNICIPALES	
MONTMAGNY-L'ISLET: RÉAL GAUVIN	4345	DIVERS	
MONTMORENCY: YVES SÉGUIN	4345	CANTON DE GRANBY (<i>Annexion</i>)	4348
MONT-ROYAL: JOHN CIACCIA	4345	VILLE DE GRANBY (<i>Annexion</i>)	4348
NELLIGAN: RUSSEL WILLIAMS	4345	ASSEMBLÉE NATIONALE	
NICOLET-YAMASKA: MAURICE RICHARD	4345	CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	4349
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: GORDON ATKINSON	4345	INDUSTRIE ET DU COMMERCE	
ORFORD: ROBERT BENOIT	4345	HEURES D'AFFAIRES	
OUTREMONT: GERALD TREMBLAY	4345	FESTIVAL DE LA GALETTE DE SARRASIN INC. (<i>Autorisation</i>)	4349
PAPINEAU: NORMAN MAC MILLAN	4345	PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN	
POINTE-AUX-TREMBLES: MICHEL BOURDON	4345	VILLE DE VERDUN	4349
PONTIAC: ROBERT MIDDLEMISS	4345	RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES	
PORTNEUF: MICHEL PAGÉ	4345	DISSOLUTION	
PRÉVOST: PAUL-ANDRÉ FORGET	4345	CANTEK INC. (<i>Erratum</i>)	4359
RICHELIEU: ALBERT KHELFA	4345	CENTRE CULTUREL ÉGYPTIEN TOI ET LE MOYEN ORIENT (<i>Erratum</i>)	4360
RICHMOND: YVON VALLIÈRES	4345	THE ENGLISH-SPEAKING UNION OF THE COMMONWEALTH (MONTREAL BRANCH) (<i>Erratum</i>)	4360
RIMOUSKI: MICHEL TREMBLAY	4345	REPRISE D'EXISTENCE (<i>Avis de</i>)	4350
RIVIÈRE-DU-LOUP: ALBERT CÔTÉ	4345	VENTES PAR SHÉRIF	
ROBERT-BALDWIN: SAM ELKAS	4345	BEAUCE	
ROBERVAL: GASTON BLACKBURN	4345	SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE c. NADEAU ET AL.	4350
ROSEMONT: GUY RIVARD	4345	BEDFORD	
ROUSSEAU: ROBERT THÉRIEN	4345	CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE GARDIEN c. DESROCHERS	4353
ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE: RÉMY TRUDEL	4345	CHARLEVOIX	
SAGUENAY: GHISLAIN MALTAIS	4346	CHARETTE, FORTIER, HAWEY, TOUCHÉ, ROSS & ASSOCIÉS c. FERME CONRAD CÔTÉ INC ET AL.	4353
SAINTE-ANNE: NORMAND CHERRY	4346		
SAINT-FRANÇOIS: MONIQUE GAGNON-TREMBLAY	4346		
SAINT-HENRI: NICOLE LOISELLE	4346		
SAINT-HYACINTHE: CHARLES MESSIER	4346		
SAINT-JEAN: MICHEL CHARBONNEAU	4346		
SAINT-LAURENT: ROBERT BOURASSA	4346		
SAINT-LOUIS: JACQUES CHAGNON	4346		
SAINT-MARIE-SAINT-JACQUES: ANDRÉ BOULERICE	4346		
SAINT-MAURICE: YVON LEMIRE	4346		
SALABERRY-SOULANGES: SERGE MARCIL	4346		
SAUVÉ: MARCEL PARENT	4346		
SHEFFORD: ROGER PARÉ	4346		
SHERBROOKE: ANDRÉ J. HAMEL	4346		
TAILLON: PAULINE MAROIS	4346		

DRUMMOND

TINMOUTH *ET AL.* c. CAMIRAND 4354
TINMOUTH *ET AL.* c. CAMIRAND 4354

GASPÉ

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CENTRE
DE PIÈCES KRUSE INC. *ET AL.* 4355
BANQUE NATIONALE DU CANADA c.
MÉTHOT 4355

MONTRÉAL

MARCHÉ ARCAND & COLLIN INC. c. LAWRUB
HOLDING INC. *ET AL.* 4356

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-CROIX c.
BÉDARD 4356
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE QUÉBEC
c. GAUDREAU *ET AL.* 4357
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. 2413-9941
QUÉBEC INC. *ET AL.* 4357
REVENU CANADA IMPÔT c. GAUDREAU 4358

SAINT-AURICE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c.
MILLETTE 4358

TERREBONNE

CARTIER c. BRIEN 4358
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE c.
SANSCARTIER 4359

LONGUEUIL

LES PAVAGES DE VARENNES INC. c.
IMMEUBLES GI-RALL INC. 4355

**VENTES POUR TAXES, AVIS DE
PUBLICATION**

VILLE DE LAVAL 4359
VILLE DE LONGUEUIL 4359
VILLE DE MALARTIC 4359
VILLE DE MONTRÉAL 4359

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Hôpital Royal Victoria

Je, Phillip P. Aspinall, président, étant la plus haute autorité au sein de l'Hôpital Royal Victoria, dont l'adresse est le 687, avenue des Pins Ouest, Montréal, QC, H3A 1A1, désigne, par la présente, Barry A. Cappel, secrétaire général de l'Hôpital Royal Victoria, 687, avenue des Pins Ouest, Montréal, QC, H3A 1A1, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Le président,
PHILLIP P. ASPINALL

63406

Assurance-récolte — Loi sur l'

Programme d'assurance des fraisières et framboisières

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1990, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

I. Prix unitaires

A) Fraisières en implantation

Option 1: 34 \$ les 1 000 bourgeons
Option 2: 27 \$ les 1 000 bourgeons
Option 3: 20 \$ les 1 000 bourgeons

B) Fraisières en production

Option 1: 0.91 \$ le kilogramme
Option 2: 0.73 \$ le kilogramme
Option 3: 0.55 \$ le kilogramme

C) Fraisières en culture de plants Élite

Option 1: 38 \$ les 1 000 plantons
Option 2: 30 \$ les 1 000 plantons
Option 3: 23 \$ les 1 000 plantons

D) Fraisières en culture de plants Fondation

Option 1: 41 \$ les 1 000 plantons
Option 2: 33 \$ les 1 000 plantons
Option 3: 25 \$ les 1 000 plantons

E) Framboisières en première année d'implantation

Option 1: 220 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 176 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 132 \$ les 1 000 tiges

F) Framboisières en deuxième année d'implantation

Option 1: 185 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 148 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 111 \$ les 1 000 tiges

G) Framboisières en production

Option 1: 1.70 \$ le kilogramme
Option 2: 1.36 \$ le kilogramme
Option 3: 1.02 \$ le kilogramme

H) Framboisières en première année de culture de plants Élite

Option 1: 319 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 255 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 191 \$ les 1 000 tiges

I) Framboisières en deuxième année de culture de plants Élite

Option 1: 258 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 206 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 155 \$ les 1 000 tiges

J) Framboisières en première année de culture de plants Fondation

Option 1: 207 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 166 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 124 \$ les 1 000 tiges

K) Framboisières en deuxième année de culture de plants Fondation

Option 1: 204 \$ les 1 000 tiges
Option 2: 163 \$ les 1 000 tiges
Option 3: 122 \$ les 1 000 tiges

II. Taux de cotisation (applicables à la valeur assurée)

A) Fraisières en implantation

Pour les anciens assurés: 3.50 %.

Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	3,10	2,67	2,49	2,27	2,14	1,97	1,81	1,64
0,11-0,30	3,20	2,91	2,75	2,59	2,55	2,52	2,19	2,00
0,31-0,55	3,40	3,08	2,90	2,73	2,69	2,65	2,40	2,22
0,56-0,85	3,60	3,28	3,12	2,94	2,87	2,74	2,65	2,44
0,86-1,25	3,95	3,59	3,39	3,19	3,15	3,11	3,07	3,02
1,26-1,75	4,20	3,96	3,87	3,78	3,86	3,95	4,03	4,12
1,76-2,50	4,65	4,46	4,44	4,41	4,96	5,63	6,24	6,72
2,51-3,50	5,10	4,92	5,02	5,04	5,64	6,30	7,01	7,61
3,51-4,50	5,40	5,29	5,37	6,48	6,32	7,02	7,77	8,50
4,51-5,75	5,80	5,80	6,03	7,27	7,73	8,15	8,57	9,39
5,76-7,00	6,45	6,35	7,66	7,85	8,32	8,78	9,54	10,50
7,01-et +	7,00	8,05	8,27	8,36	8,86	9,69	10,75	11,80

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
1,47	1,34	1,26	1,18
1,81	1,68	1,58	1,48
2,06	1,93	1,80	1,66
2,30	2,18	2,01	1,83
2,98	2,94	2,90	2,86
4,20	4,28	4,37	4,45
7,14	7,56	7,98	8,40
8,27	8,95	9,62	10,29
9,24	10,00	10,75	11,51
10,25	11,13	12,01	12,89
11,47	12,43	13,40	14,36
12,85	13,86	14,87	15,88

B) Fraisières en première année de production

— Pour les nouveaux assurés: 10,00 %.

— Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	9,00	7,98	7,73	7,29	6,95	6,44	5,91	5,40
0,11-0,30	9,30	8,35	8,09	7,84	7,46	7,09	6,59	6,03
0,31-0,55	9,60	9,15	8,60	8,25	8,00	7,65	7,30	6,90
0,56-0,85	10,20	9,75	9,40	8,90	8,65	8,37	8,11	7,85
0,86-1,25	10,85	10,50	10,00	9,90	9,65	9,47	9,28	9,10
1,26-1,75	11,70	11,75	11,81	11,88	11,94	12,00	12,06	12,13
1,76-2,50	12,23	12,73	13,23	13,73	14,23	14,73	15,23	15,73
2,51-3,50	13,26	14,20	15,14	16,08	17,01	17,95	18,85	19,83
3,51-4,50	14,62	15,69	16,75	17,36	18,17	19,94	21,00	22,06
4,51-5,75	16,00	16,94	18,00	19,07	20,19	21,25	22,32	23,38
5,76-7,00	17,10	18,17	19,29	20,60	21,54	22,54	24,10	25,17
7,01-et +	18,34	19,53	20,78	21,93	23,11	24,31	25,50	26,70

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
4.90	4.35	4.00	3.65
5.58	5.15	4.73	4.31
6.60	6.26	5.94	5.62
7.36	7.24	7.10	6.96
8.92	8.74	8.56	8.38
12.19	12.25	12.31	12.37
16.23	16.73	17.41	18.09
20.76	21.70	22.64	23.58
23.12	24.19	25.12	26.05
24.50	25.38	26.00	26.62
26.10	27.60	29.10	30.60
27.89	29.09	30.29	31.49

C) Fraisières en deuxième année de production et plus

— Pour les nouveaux assurés: 13,00 %.

— Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	11,70	8,09	7,74	7,22	6,92	6,63	6,33	6,04
0,11-0,30	11,95	10,68	7,88	7,47	7,23	6,97	6,78	6,53
0,31-0,55	12,20	10,83	10,29	8,99	8,77	8,60	8,41	8,24
0,56-0,85	12,85	11,58	10,96	10,37	10,21	10,04	9,90	9,74
0,86-1,25	13,80	12,67	12,05	11,42	11,27	11,14	11,00	10,86
1,26-1,75	14,85	14,00	13,65	13,29	13,46	13,63	13,80	13,98
1,76-2,50	16,20	15,44	15,22	14,96	15,31	15,65	16,00	16,34
2,51-3,50	16,70	16,06	16,00	15,93	16,48	17,07	17,66	18,30
3,51-4,50	17,54	17,07	17,19	17,29	18,09	18,94	19,81	20,73
4,51-5,75	18,42	18,13	18,45	18,77	19,85	21,00	22,22	23,51
5,76-7,00	19,50	19,38	19,93	20,47	21,88	23,37	24,98	26,69
7,01-et +	20,88	20,93	21,73	22,51	24,26	26,16	28,21	30,40

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
5,74	5,44	5,14	4,84
6,28	6,04	5,79	5,54
8,06	7,89	7,72	7,55
9,60	9,44	9,30	9,15
10,72	10,59	10,49	10,40
14,15	14,30	14,46	14,61
16,68	17,03	17,37	17,72
18,94	19,61	20,28	20,95
21,69	22,70	23,72	24,73
24,87	26,32	27,76	29,21
28,53	30,50	32,46	34,42
32,78	35,35	37,91	40,47

D) Fraisières en culture de plants Élite et Fondation

Pour les nouveaux assurés: 4,00 %.

Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Indice de perte	1 an	2 ans
0,00-0,10	3,86	3,76
0,11-0,40	3,92	3,87
0,41-0,80	3,97	3,93
0,81-1,20	4,03	3,98
1,21-1,80	4,53	4,58
1,81-2,40	4,91	5,07
2,41-3,00	5,56	5,82
3,01-4,00	6,11	6,45
4,01-5,00	6,94	7,34
5,01-6,00	7,42	7,84
6,01-7,00	7,88	8,50
7,01 et +	8,98	9,60

E) Framboisières en première et deuxième année d'implantation

— Pour les nouveaux assurés: 4,50 %.

— Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	4,45	4,51	4,13	3,69	3,44	3,18	2,92	2,66
0,11-0,40	5,00	4,89	4,32	3,95	3,70	3,47	3,28	3,10
0,41-0,80	5,36	4,97	4,68	4,23	4,00	3,89	3,78	3,67
0,81-1,20	5,54	5,03	4,76	4,48	4,38	4,35	4,32	4,28
1,21-1,80	6,23	5,80	5,61	5,45	5,55	5,65	5,75	5,85
1,81-2,40	6,75	6,41	6,33	6,22	6,40	6,59	6,77	6,96
2,41-3,00	7,64	7,36	7,37	7,34	7,65	7,96	8,27	8,58
3,01-4,00	8,40	8,16	8,22	8,24	8,64	9,03	9,42	9,82
4,01-5,00	9,54	9,29	9,37	9,42	9,89	10,35	10,82	11,29
5,01-6,00	10,20	9,92	10,21	10,32	10,91	11,50	12,09	12,67
6,01-7,00	10,84	10,75	11,02	11,22	11,93	12,63	13,34	14,04
7,01-et +	12,35	12,14	12,36	12,52	13,23	13,94	14,66	15,37

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
2,41	2,16	1,91	1,65
2,92	2,75	2,57	2,39
3,59	3,45	3,32	3,18
4,25	4,22	4,18	4,15
5,96	6,06	6,16	6,26
7,14	7,32	7,51	7,69
8,90	9,21	9,43	9,66
10,21	10,61	11,00	11,40
11,75	12,23	12,69	13,15
13,26	13,84	14,43	15,02
14,75	15,46	16,16	16,87
16,09	16,80	17,51	18,23

F) Framboisières en production

Pour les nouveaux assurés: 14,00 %.

Pour les anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	13,00	11,45	8,33	7,61	7,07	6,89	6,49	6,13
0,11-0,30	13,33	12,45	11,19	9,67	9,17	8,37	7,68	7,34
0,31-0,55	13,67	12,92	12,14	11,64	11,37	11,28	10,74	10,29
0,56-0,85	14,00	13,40	12,95	12,44	12,17	12,08	11,64	11,28
0,86-1,25	15,50	14,82	14,40	13,92	13,89	13,86	13,85	13,69
1,26-1,75	16,50	16,44	16,28	16,00	16,26	16,52	16,78	17,27
1,76-2,50	17,35	17,60	17,68	17,64	18,17	18,69	19,22	19,75
2,51-3,50	18,40	18,78	19,36	19,29	20,09	20,90	21,76	22,49
3,51-4,50	19,50	19,94	20,52	20,93	21,46	23,06	24,14	25,22
4,51-5,75	20,75	21,11	21,65	21,52	23,41	24,50	26,00	27,49
5,76-7,00	22,01	22,36	22,69	24,11	25,74	27,38	29,01	30,63
7,01-et +	23,00	23,76	25,05	26,09	27,94	29,79	31,75	33,50

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
5,91	5,64	5,33	4,83
7,04	6,71	6,35	5,91
9,85	9,40	8,77	8,32
10,83	10,38	10,02	9,49
13,53	13,38	13,23	13,08
17,29	17,55	17,79	18,04
20,28	20,81	21,34	21,86
23,29	24,08	24,89	25,69
26,29	27,36	28,43	29,50
29,45	30,47	31,97	33,46
32,26	33,89	35,52	37,14
35,35	37,21	39,06	40,91

G) Framboisières en culture de plants Élite et Fondation

Pour les nouveaux et anciens assurés: 11 %.

III. Taux d'escompte

Un escompte est applicable aux catégories de récolte énumérées aux paragraphes 1° et 4° de l'article 2 du Règlement sur l'assurance des fraisières et framboisières (R.R.Q., 1981, c. A-30; r. 9).

Cet escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1990: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1990: 3 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Le secrétaire,

JEAN-MARC LAFRANCE

626

Programme d'assurance des légumes de culture maraîchère (légumes vivaces)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1990, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

I. Prix unitaires**A) Asperges**

Pour la production:

Option 1: 1,41 \$ le kilogramme

Option 2: 1,13 \$ le kilogramme

Option 3: 0,85 \$ le kilogramme

Pour la valeur de remplacement: \$ / 1000 plants

Année de production	Option 1	Option 2	Option 3
1	233	186	140
2	264	211	158
3	264	211	158
4	264	211	158
5	264	211	158
6	264	211	158
7	264	211	158
8	264	211	158
9	264	211	158
10	264	211	158
11	220	176	132
12	176	141	106
13	132	106	79
14	88	70	53
15 et plus	44	35	26

B) Rhubarbe

Pour la production:

Option 1: 0,19 \$ le kilogramme

Option 2: 0,15 \$ le kilogramme

Option 3: 0,11 \$ le kilogramme

Pour la valeur de remplacement: \$ / 1000 plants

Année de production	Option 1	Option 2	Option 3
1	1 149	919	689
2	1 149	919	689
3	1 149	919	689
4	1 149	919	689
5	1 149	919	689
6	1 149	919	689
7	1 149	919	689
8	1 149	919	689
9	862	690	517
10	574	459	344
11 et plus	287	230	172

2. Taux de cotisation (applicables à la valeur assurée)**A) Asperges (plan A):**

— À l'égard des nouveaux assurés qui optent pour le plan de protection A: 7,00 %.

— À l'égard des anciens assurés qui optent pour le plan de protection A, le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	6,50	5,48	5,07	4,68	4,29	3,77	3,27	2,75
0,11-0,40	6,63	5,80	5,50	5,11	4,71	4,31	3,92	3,53
0,41-0,80	6,81	6,08	5,83	5,58	5,34	5,09	4,85	4,59
0,81-1,20	7,00	6,32	6,22	6,13	6,03	5,94	5,84	5,75
1,21-1,70	7,20	6,50	6,68	6,86	7,03	7,21	7,39	7,57
1,71-2,20	7,41	6,69	6,95	7,21	7,47	7,75	8,01	8,27
2,21-2,75	7,76	7,00	7,45	7,53	7,90	9,14	9,70	10,27
2,76-3,25	8,34	7,53	7,56	8,01	9,53	10,32	11,11	11,90
3,26-4,00	8,70	7,58	8,16	9,69	11,06	12,21	13,38	14,53
4,01-5,50	9,08	9,40	9,75	11,10	12,86	14,22	15,17	16,52
5,51-7,00	10,90	11,00	11,19	13,00	14,80	16,16	17,42	18,60
7,01-et +	12,50	12,75	13,09	14,90	16,70	18,32	19,86	21,30

9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
2,23	2,00	1,85	1,76
3,15	2,90	2,74	2,67
4,34	4,09	3,84	3,71
5,65	5,56	5,47	5,43
7,75	7,93	8,12	8,30
8,53	8,79	9,06	9,33
10,84	11,41	11,98	12,55
12,69	13,48	14,27	15,07
15,69	16,85	18,01	19,16
17,87	19,23	20,58	21,94
19,68	20,67	21,57	22,48
22,66	23,56	25,10	26,63

B) Asperges (plan B):

— À l'égard des nouveaux et des anciens assurés qui optent pour le plan de protection B: 1,25 %.

C) Asperges (plan C):

— À l'égard des nouveaux assurés qui optent pour le plan de protection C: 3,50 %.

— À l'égard des anciens assurés qui optent pour le plan de protection C, le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Indice de perte	1 an	2 ans
0,00-0,10	3,15	2,92
0,11-0,40	3,33	3,16
0,41-0,80	3,49	3,35
0,81-1,20	3,63	3,58
1,21-1,70	3,74	3,84
1,71-2,20	3,85	4,00
2,21-2,75	4,03	4,28
2,76-3,25	4,33	4,35
3,26-4,00	4,52	4,69
4,01-5,50	4,71	5,61
5,51-7,00	5,66	6,44
7,01 et +	6,49	7,53

D) Rhubarbe (plan A):

— À l'égard des nouveaux assurés qui optent pour le plan de protection A: 4,00 %.

— À l'égard des anciens assurés qui optent pour le plan de protection A, le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Indice de perte	1 an	2 ans
0,00-0,10	3,60	3,33
0,11-0,40	3,81	3,61
0,41-0,80	3,99	3,83
0,81-1,20	4,15	4,09
1,21-1,70	4,27	4,39
1,71-2,20	4,39	4,57
2,21-2,75	4,60	4,89
2,76-3,25	4,95	4,97
3,26-4,00	5,16	5,36
4,01-5,50	5,38	6,40
5,51-7,00	6,46	7,35
7,01 et +	7,41	8,60

E) Rhubarbe (plan B):

— À l'égard des nouveaux et des anciens assurés qui optent pour le plan de protection B: 1,25 %.

F) Rhubarbe (plan C):

— À l'égard des nouveaux assurés qui optent pour le plan de protection C: 2,50 %.

— À l'égard des anciens assurés qui optent pour le plan de protection C, le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Indice de perte	1 an	2 ans
0,00-0,10	2,35	2,17
0,11-0,40	2,48	2,35
0,41-0,80	2,60	2,50
0,81-1,20	2,71	2,66
1,21-1,70	2,78	2,86
1,71-2,20	2,86	2,98
2,21-2,75	3,00	3,19
2,76-3,25	3,22	3,24
3,26-4,00	3,25	3,49
4,01-5,50	3,51	4,17
5,51-7,00	4,21	4,79
7,01 et +	4,83	5,60

III. Taux d'escompte

Un escompte est applicable à la catégorie des légumes vivaces, pour les cultures en première année d'implantation, assurables en vertu du Règlement sur l'assurance des légumes de culture maraîchère (R.R.Q., 1981, c. A-30, r. 10.1).

Cet escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 28 février 1990: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1990: 3 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Le secrétaire,

JEAN-MARC LAFRANCE

626

Programme d'assurance des pommes (catégorie A)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1990, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

I. Prix unitaires:

A) Pommiers nains et semi-nains: Option 1: 17,00 \$ / arbre
Option 2: 13,50 \$ / arbre
Option 3: 10,00 \$ / arbre

B) Pommiers standards: Option 1: 40,00 \$ / arbre
Option 2: 32,00 \$ / arbre
Option 3: 24,00 \$ / arbre

II. Taux de cotisation (applicables à la valeur assurée):

Pommiers nains et semi-nains et pommiers standards:

Pour le producteur ayant choisi le niveau de protection égal à 95 % de la valeur assurable:

1) À l'égard des nouveaux assurés: 1,50 %.

2) À l'égard des anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
0,00-0,10	1,21	1,15	1,07	1,00	0,92	0,85	0,78	0,70	0,63	0,55	0,50
0,11-0,30	1,23	1,21	1,18	1,15	1,07	1,00	0,92	0,85	0,78	0,70	0,65
0,31-0,55	1,25	1,23	1,21	1,18	1,15	1,11	1,07	1,03	1,00	0,96	0,94
0,56-0,85	1,28	1,27	1,25	1,21	1,20	1,16	1,13	1,10	1,07	1,04	1,01
0,86-1,25	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29	1,29
1,26-1,75	1,33	1,34	1,35	1,37	1,40	1,44	1,48	1,53	1,59	1,65	1,71
1,76-2,50	1,40	1,42	1,45	1,49	1,55	1,63	1,72	1,82	1,94	2,05	2,16
2,51-3,50	1,52	1,54	1,60	1,69	1,81	1,96	2,14	2,34	2,58	2,82	3,06
3,51-4,50	1,66	1,70	1,78	1,89	2,10	2,55	3,14	3,88	4,77	5,09	5,42
4,51-5,75	1,84	1,89	1,99	2,21	2,66	3,25	3,99	4,88	5,17	5,46	5,76
5,76-7,00	2,07	2,10	2,29	2,77	3,40	4,17	5,09	5,46	5,83	6,20	6,57
7,01-et +	2,40	2,44	2,84	3,54	4,39	5,39	5,83	6,28	6,72	7,16	7,60

Pour le producteur ayant choisi le niveau de protection égal à 97 % de la valeur assurée:

1) À l'égard des nouveaux assurés: 1,75 %.

2) À l'égard des anciens assurés: le taux de cotisation est établi en fonction de l'indice de perte et des années d'expérience de l'assuré, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans
0,00-0,10	1,42	1,34	1,25	1,16	1,08	0,99	0,90	0,82	0,73	0,65	0,60
0,11-0,30	1,44	1,42	1,38	1,34	1,25	1,16	1,08	0,99	0,90	0,82	0,78
0,31-0,55	1,46	1,44	1,42	1,38	1,34	1,29	1,25	1,21	1,16	1,12	1,03
0,56-0,85	1,49	1,47	1,46	1,42	1,39	1,35	1,32	1,28	1,25	1,21	1,18
0,86-1,25	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51	1,51
1,26-1,75	1,55	1,56	1,58	1,60	1,64	1,68	1,73	1,79	1,86	1,93	2,00
1,76-2,50	1,64	1,65	1,69	1,74	1,81	1,90	2,00	2,12	2,26	2,40	2,53
2,51-3,50	1,77	1,80	1,87	1,97	2,11	2,28	2,49	2,73	3,01	3,28	3,56
3,51-4,50	1,94	1,98	2,07	2,20	2,46	2,97	3,66	4,52	5,56	5,95	6,33
4,51-5,75	2,15	2,20	2,33	2,59	3,10	3,79	4,65	5,69	6,03	6,38	6,72
5,76-7,00	2,41	2,46	2,67	3,23	3,96	4,87	5,95	6,38	6,81	7,24	7,67
7,01-et +	2,80	2,84	3,32	4,14	5,13	6,29	6,81	7,32	7,84	8,36	8,88

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Le secrétaire,

626

JEAN-MARC LAFRANCE

Avis divers

ÉGLISE CHRÉTIENNE DE JÉSUS-CHRIST DU NORD

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1989 09 25, constituant en corporation les requérants suivants: Yvon Sigouin, 304, route 311 nord, route rurale numéro 1, Lac des Écorces, préposé à l'entretien; Michel Beauchamp, 899, chemin du Progrès, route rurale numéro 3, Châte-Saint-Philippe, cuisinier; Arthur Chouinard, 651, chemin de la Rivière, route rurale numéro 1, B.G. 301, Sainte-Agathe-des-Monts, pasteur, sous la dénomination sociale « ÉGLISE CHRÉTIENNE DE JÉSUS-CHRIST DU NORD ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 304, route 311 Nord, route rurale numéro 1, Lac-des-Écorces, district judiciaire de Labelle.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD
2643-5586

63377

LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DES ARCHANGES MICHEL ET GABRIEL

et sa version

THE GREEK ORTHODOX COMMUNITY OF THE ARCHANGELS MICHAEL AND GABRIEL

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1989 09 25 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de LA COMMUNAUTÉ GRECQUE ORTHODOXE DES ARCHANGES MICHEL ET GABRIEL et sa version THE GREEK ORTHODOX COMMUNITY OF THE ARCHANGELS MICHAEL AND GABRIEL déjà constituée en corporation le 1968 05 16 en vertu de la Loi constituant en corporation La Communauté Grecque Orthodoxe des Archanges Michel et Gabriel, 17, Elizabeth II, chapitre 133 des lois de 1968.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 50 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD
1520-7673

63376

**L'ÉGLISE BAPTISTE DE GREENFIELD PARK
et sa version
THE GREENFIELD PARK BAPTIST CHURCH**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1989 09 20 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de THE GREENFIELD PARK BAPTIST CHURCH déjà constituée en corporation le 1957 10 15 en vertu de la Loi sur la constitution de certaines églises, chap. C-63, sous la dénomination sociale « L'ÉGLISE BAPTISTE DE GREENFIELD PARK et sa version THE GREENFIELD PARK BAPTIST CHURCH ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000 000.00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 598, boulevard Bellevue Nord, Greenfield Park, district judiciaire de Longueuil.

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1307-6260

63375

Succession Claude Poirier

Avis est, par les présentes, donné que dame Sylvie Tourigny, en sa qualité personnel, domiciliée au 151-8, rang Rochebeaucourt, Rochebeaucourt, province de Québec, laquelle est légataire de Claude Poirier, en son vivant, mineur, demeurant au 601, rue Laval, Malartic, province de Québec, décédé le huit juillet mil neuf cent quatre-vingt-neuf (08-07-1989), a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession aux termes d'un acte reçu devant Denis Tousignant, notaire, le vingt-deux septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (22 09 1989) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, le vingt-six septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (26 09 1989) sous le numéro 275752.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Denis Tousignant, notaire, pratiquant au 1218, 6^e Rue, Val-d'Or, province de Québec et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Val-d'Or, le 6 octobre 1989

Le procureur,
DENIS TOUSIGNANT, notaire

63423

Succession Fernand Aubé

Prenez avis que Georges Hallé a accepté, sous bénéfice d'inventaire, au nom de l'enfant mineure Nancy Aubé, la succession de Fernand Aubé, en son vivant domicilié au 21, rue des Épinettes, Saint-Étienne-de-Lauzon, G0S 2L0, décédé le 9 avril 1989, aux termes d'un acte reçu devant Diane Blouin, notaire, le 20 septembre 1989 et enregistré au bureau d'enregistrement de Lévis, le 22 septembre 1989, sous le numéro 336151.

Charlesbourg, le 28 septembre 1989

Le procureur,
DIANE BLOUIN, notaire

63440

Succession Gertrude Lambert

Prenez avis que la succession de dame Gertrude Lambert a été acceptée, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant François St-Arnaud, notaire, 144, Bonaventure, Trois-Rivières, G9A 5K4, le 14 septembre 1989, sous le numéro 13,534 des minutes dudit notaire et dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Trois-Rivières sous le numéro 394409.

Le procureur,
FRANÇOIS ST-ARNAUD, notaire

63367

Succession Joseph Elie Mercier

Prenez avis que madame Denise LaFrance, tutrice à son enfant mineur, Gaétan Mercier, suivant jugement de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec, dossier numéro 200-14-000741-899, a, par acte reçu devant Claude Bélanger, notaire, le 5 octobre 1989 et enregistré à Québec le lendemain sous le numéro 1344766, accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Joseph Elie Mercier, décédé le 10 août 1989.

Charlesbourg, le 10 octobre 1989

Le procureur,
CLAUDE BÉLANGER, notaire

63424

Succession Marie Francesca Jean

Avis est, par les présentes, donné qu'aux termes d'un acte reçu devant Me François Tellier le 21 septembre 1989 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4200193, Weber Laurent a accepté, sous bénéfice d'inventaire, au nom de Yves France Pierre Louis dont il fut nommé tuteur, la succession de feu Marie Francesca Jean, de son vivant domiciliée au 8898 A, rue Bressani, Saint-Léonard, QC, où elle est décédée le 29 janvier 1989 en ayant laissé un testament sous la forme dérivée des lois d'Angleterre en date du 7 janvier 1989 et vérifié par la Cour supérieure de Montréal par jugement rendu le 20 février 1989 dans la cause numéro 500-14-000471-896.

Un inventaire des biens de l'enfant mineure a été fait devant le susdit notaire et peut être consulté à son bureau situé au 9708, 4^e Rue, angle boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal, QC, H1C 1T2

Après deux (2) mois du présent avis la bénéficiaire, par la voie de son tuteur, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Montréal, le 3 octobre 1989

Le procureur,
FRANÇOIS TELLIER, notaire

63378

Succession Patrice Laliberté

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Noël Rousseau, tuteur aux enfants mineurs de feu monsieur Patrice Laliberté en son vivant demeurant à Rock Forest, province de Québec, et décédé à Rock Forest, le 24 mai 1989, sans testament, dûment nommé à cette charge aux termes d'un jugement rendu le 20 septembre 1989 par la Cour supérieure du district de Saint-François a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom des enfants mineurs, la succession dudit Patrice Laliberté, aux termes d'un acte reçu devant Florianne Perras, notaire, 1505, rue King

Est, Fleurimont, province de Québec, le 22 septembre 1989 et enregistré à la division d'enregistrement de Sherbrooke, le 27 septembre 1989 sous le numéro 379146.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Florianne Perras, notaire et peut être consulté à son bureau à l'adresse susdite.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Fleurimont, le 29 septembre 1989

63379

Le procureur,
FLORIANNE PERRAS, notaire

Succession Réal Coutu

Avis est, par les présentes, donné que Lise Lusignan, secrétaire, demeurant au 580, 25^e Avenue, appartement 4, Pointe-aux-Trembles, seule et unique légataire de son époux Réal Coutu, en son vivant domicilié au 625, 26^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, où il est décédé le 22 mars 1989 en laissant une institution contractuelle dans son contrat de mariage équivalant à un testament, a accepté la succession dudit Réal Coutu, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu par Mireille St-Pierre, notaire, 24, boulevard de la Concorde Est, bureau 203, ville de Laval, daté le 23 mai 1989 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 24 mai 1989 sous le numéro 4156237.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Mireille St-Pierre et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Laval, le 10 octobre 1989

63422

Le procureur,
MIREILLE ST-PIERRE, notaire

Université du Québec à Montréal

Université du Québec à Montréal a été constituée en corporation dans la province de Québec par lettres patentes délivrées le 9 avril 1969 et enregistrées au bureau du sous-registraire de la province le 14 octobre 1969 (libro 1510, folio 65).

Son bureau principal qui était auparavant situé au 385, rue Sherbrooke Est, Montréal est maintenant situé au 1001, boulevard de Maisonneuve Est, bureau M-4900, Montréal, province de Québec.

63396

Le président du conseil d'administration,
PIERRE GUYETTE

Ville de Rimouski

Rachat d'obligations

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, assistante greffière de la ville de Rimouski, qu'il a été procédé au tirage au sort de deux (2) numéros d'obligations, émission du premier décembre 1970, échéant le premier décembre 1990 et portant intérêt au taux de 9 ½ % l'an, en vue de leur remboursement anticipé obligatoire du premier décembre 1989 tel que stipulé à ladite émission.

Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 25 000 \$, dont le numéro commence par la lettre A:

002 et 003.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le premier décembre 1989 et que la valeur au pair en capital de ces obligations sera versée à leurs détenteurs par toute succursale de la Banque nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec les coupons d'intérêt échéant après le premier décembre 1989 y attachés.

Rimouski, le 10 octobre 1989

63421

L'assistante greffière de la ville,
HÉLÈNE MALENFANT

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Adam Menghile

Par le certificat numéro 89-460 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Adamo Menghillo, né le 30 mai 1924, en celui de Adam Menghile.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

621

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Amélie Marie De Cotin

Par le certificat numéro 89-453 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Amélia Maria Henriques César Gomes, née le 12 septembre 1961, en celui de Amélie Marie De Cotin.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

621

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Belmira Virginia Silva Bourbonnais

Par le certificat numéro 89-446 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Belmira Virginia Nogueira, née le 29 juillet 1970, en celui de Belmira Virginia Silva Bourbonnais.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1989

621

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Edmund Cape

Par le certificat numéro 89-450 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Edmond Capelovitch, né le 12 novembre 1933, en celui de Edmund Cape.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

621

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Elaine Catherine Karadakis

Par le certificat numéro 89-445 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Helen (Eleni) Catherine Mavrokefalos, née le 10 décembre 1957, en celui de Elaine Catherine Karadakis.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Fatemeh Nina Parvin Tazmini

Par le certificat numéro 89-458 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Fatemeh Tazmini, née le 2 avril 1944, en celui de Fatemeh Nina Parvin Tazmini.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Joseph Albert Robert Bonnette

Par le certificat numéro 89-443 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert Robert Pettinichchi, né le 21 octobre 1962, en celui de Joseph Albert Robert Bonnette.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Joseph Laurent Roger Florent Montminy

Par le certificat numéro 89-455 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Laurent Roger Montminy, né le 31 mai 1927, en celui de Joseph Laurent Roger Florent Montminy.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Bérénice Bélanger

Par le certificat numéro 89-464 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Bérénice Bélanger, née le 1^{er} juin 1938, en celui de Marie Bérénice Bélanger.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Berthe Louise Solange Trudel

Par le certificat numéro 89-459 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe Louise Solange Pleau, née le 7 octobre 1951, en celui de Marie Berthe Louise Solange Trudel.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Christine Bernard

Par le certificat numéro 89-447 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Christine Otis, née le 25 janvier 1966, en celui de Marie Christine Bernard.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Diane Lucie Paulin

Par le certificat numéro 89-449 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Diane Lucie Grenier, née le 20 septembre 1948, en celui de Marie Diane Lucie Paulin.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Gertrude Estelle Bussièrès

Par le certificat numéro 89-456 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Gabrielle-Stella Bussièrès, née le 30 décembre 1933, en celui de Marie Gertrude Estelle Bussièrès.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Gracia Laberge

Par le certificat numéro 89-452 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gratia, née le 26 juin 1939, en celui de Marie Gracia Laberge.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Hélène Pauline Martine Charbonneau

Par le certificat numéro 89-457 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de M.-Hélène-Pauline-Marcelle Charbonneau, née le 16 juillet 1950, en celui de Marie Hélène Pauline Martine Charbonneau.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Judith Linda Micheline Brisebois

Par le certificat numéro 89-462 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Judith Linda Micheline Léonard, née le 4 janvier 1956, en celui de Marie Judith Linda Micheline Brisebois.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Julie Alice Eva Danielle Robert

Par le certificat numéro 89-461 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Julie Alice Eva Danielle Robidoux, née le 8 août 1959, en celui de Marie Julie Alice Eva Danielle Robert.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Marie Simone Francine Fex

Par le certificat numéro 89-454 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Simone-Francine Feux, née le 28 septembre 1948, en celui de Marie Simone Francine Fex.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Michael Francis Cecil

Par le certificat numéro 89-463 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Michel François Cece, né le 12 décembre 1919, en celui de Michael Francis Cecil.

Sainte-Foy, le 2 octobre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Sandra Eugénette Savoie

Par le certificat numéro 89-444 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Eugénette Savoie, née le 9 décembre 1969, en celui de Sandra Eugénette Savoie.

Sainte-Foy, le 27 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Satyā Bonni Kay Bellerose

Par le certificat numéro 89-448 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bonnie Kay Ballweg, née le 12 juillet 1951, en celui de Satyā Bonni Kay Bellerose.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Simon Sanh

Par le certificat numéro 89-451 du 20 septembre 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thay Sahn, né le 12 novembre 1954, en celui de Simon Sahn.

Sainte-Foy, le 29 septembre 1989

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

621

Demandes**Abderrahim Ibnouhajar**

Prenez avis que Abderrahim Ibnouhajar, domicilié au 3435, rue Lacombe, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rahim Ahajar.

Montréal, le 22 septembre 1989

Les procureurs du requérant,
LEDUC BOYANER & ASSOCIÉS

63397-42-2

Alfonso Di Cesare

Prenez avis que Alfonso Di Cesare, domicilié au 6870, rue Lemay, Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alphonse De Césaré.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 4 octobre 1989

Les procureurs du requérant,
TRUDEL, NADEAU, LESAGE, CLEARY,
LARIVIÈRE, ASSOCIÉS

63380-42-2

Andrée Bédard

Prenez avis que Andrée Bédard, domiciliée au 943, rue Picardie, Bernières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Andrée Taboureau.

Ce changement affectera aussi Alexandre Bédard Tremblay qui changera pour Alexandre Taboureau Tremblay.

Bernières, le 28 septembre 1989

La requérante,
ANDRÉE BÉDARD

63263-41-2

Arthur Allard

Prenez avis que Arthur Allard, domicilié au 14, 22^e Avenue, Drummondville, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Raymond Arthur Allard.

Drummondville, le 5 octobre 1989

Le requérant,
ARTHUR ALLARD

63381-42-2

Chuen-Hau Wang

Prenez avis que Chuen-Hau Wang, domicilié au 83, Watford, Beaconsfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Éric Chuen-Hau Wang.

Montréal, le 26 septembre 1989

Le procureur du requérant,
CLAUDETTE DAGENAI, avocate

63224-41-2

Fléchère Fortin

Prenez avis que Fléchère Fortin, domiciliée au 2276, rue Devilier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de France Fortin.

Anjou, le 27 septembre 1989

63279-41-2

Le procureur de la requérante,
LUCIEN DÉRASPE, notaire

Fortunata Di Stefano

Prenez avis que Fortunata Di Stefano, domiciliée au 7227, rue Beaudesne, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tina Di Stefano.

Montréal, le 31 août 1989

63264-41-2

Le procureur de la requérante,
PATRICE J.-Y. DULIOT, avocat

Joel Ashton Major

Prenez avis que Joel Ashton Major, domicilié au 133, du Moulin, Saint-Tite, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joel Ashton Thomas.

Shawinigan, le 27 septembre 1989

63338-41-2

Le procureur du requérant,
JACQUES DESSUREAULT, avocat

Joseph Gilles Michaud

Prenez avis que Joseph Gilles Michaud, domicilié au 40, rue Robitaille, appartement 28, Alma, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Guilles Michaud.

Alma, le 2 octobre 1989

63382-42-2

Les procureurs du requérant,
LAROCHE, LALANCETTE, PILOTE &
BOUCHARD

Line Tremblay

Prenez avis que Line Tremblay, domiciliée au 3435, Maricourt, appartement 36, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Maltais.

Québec, le 27 septembre 1989

63300-41-2

Les procureurs de la requérante,
PROULX, MARQUIS & ROY

Marie Cécile Thérèse

Prenez avis que Marie Cécile Thérèse, domiciliée au 92, Bienville, Berthier, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Cécile Thérèse Masse.

Joliette, le 27 septembre 1989

63301-41-2

Les procureurs de la requérante,
DUPONT LANDREVILLE & ASSOCIÉS

Marie Jeannette Lise Kathleen Lenden

Prenez avis que Marie Jeannette Lise Kathleen Lenden, domiciliée au 5215, Delorimier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mary Janet Lise Kathleen Lenden.

L'Immaculée-Conception, le 19 septembre 1989

63339-41-2

La requérante,
MARIE JEANNETTE LISE KATLEEN LENDEN

Marie Jocelyne Nathalie Morin

Prenez avis que Marie Jocelyne Nathalie Morin, domiciliée au 59-B, rue Hébert, Mistassini, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jocelyne Nathalie Beaudry.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 29 août 1989

63251-41-2

Les procureurs de la requérante,
POISSON & DÉSY, avocats

Marie Lauraine Mallais

Prenez avis que Marie Lauraine Mallais, domiciliée au 108, rue Morley, Greenfield Park, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lorraine Mallet.

Verdun, le 28 septembre 1989

63383-42-2

Le procureur de la requérante,
ROBERT CLÉMENT, notaire

Marie Patsy Morel

Prenez avis que Marie Patsy Morel, domiciliée au 26, Grandview, Pointe-Claire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jessica Patsy Newton.

Pointe-Claire, le 26 septembre 1989

63265-41-2

Le procureur de la requérante,
PIERRE L. BRUNET, notaire

Mirosław Stanisław Majchrzak

Prenez avis que Mirosław Stanisław Majchrzak, domicilié au 897, rue Maher, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Stanley Mayer.

Montréal, le 13 septembre 1989

63340-41-2

Le procureur du requérant,
ABRAHAM COHEN, avocat

Olivette Villeneuve

Prenez avis que Olivette Villeneuve, domiciliée au 1522, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvette Villeneuve.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Karine Loubert, fille de Olivette Villeneuve et de son ex-époux Réjean Loubert, domiciliée à la même adresse que la requérante.

Sorel, le 3 octobre 1989

Le procureur de la requérante,
RÉAL QUINTAL

63384-42-2

Onias Tremblay

Prenez avis que Onias Tremblay, domicilié au 555, rue Saint-Grégoire, Farnham, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérard Tremblay.

Farnham, le 3 octobre 1989

Le procureur du requérant,
ALAIN BÉDARD, avocat

63398-42-2

Raymond Therrien

Prenez avis que Raymond Therrien, domicilié au 1020, avenue Salaberry, Québec, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Raymond Gabriel.

Québec, le 2 octobre 1989

Le requérant,
RAYMOND THERRIEN

63385-42-2

Régeant Vachon

Prenez avis que Régeant Vachon, domicilié au 2540, rue de Lisieux, appartement 224, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Vachon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Beauport, le 22 août 1989

Le requérant,
RÉGEANT VACHON

63266-41-2

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011916-895

PAUL-ÉMILE CLAVET et Me MICHEL BEAUCHAMP,
demandeurs, contre VERNON BECKFORD, défendeur.

Assignment

Prenez avis que les procureurs de Paul-Émile et Michel Beauchamp, notaire, ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil.

À moins que vous n'ayiez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.

Verdun, le 2 octobre 1989

63441

Le procureur,
FRANÇOIS LOISELLE

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2736-0999		
2736-0999 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Beauce
2736-1013		
2736-1013 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Québec
2736-1039		
2736-1039 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Québec
2736-1047		
2736-1047 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Kamouraska
2736-1096		
2736-1096 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Saint-François
2736-1112		
2736-1112 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Roberval
2736-1146		
2736-1146 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-1153		
2736-1153 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Arthabaska
2736-1161		
2736-1161 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2736-1179		
2736-1179 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Chicoutimi
2736-1187		
2736-1187 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Bedford
2736-1203		
2736-1203 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Abitibi
2736-1229		
2736-1229 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Rimouski
2736-1237		
2736-1237 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Beauce
2736-1724		
2736-1724 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-1732		
2736-1732 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Arthabaska
2736-1757		
2736-1757 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Québec
2736-1765		
2736-1765 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-1799		
2736-1799 QUÉBEC INC.	1989 09 22	Québec
2736-2334		
2736-2334 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-2342		
2736-2342 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2736-2383		
2736-2383 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2736-2581		
2736-2581 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Québec
2736-2607		
2736-2607 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Québec
2736-2615		
2736-2615 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Drummond
2736-2771		
2736-2771 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Québec
2736-2821		
2736-2821 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2736-2912		
2736-2912 QUÉBEC INC.	1989 09 22	Rimouski
2736-3084		
2736-3084 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-3605		
2736-3605 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Québec
2736-3613		
2736-3613 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Beauce
2736-3621		
2736-3621 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Saint-Hyacinthe
2736-3639		
2736-3639 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Saint-Hyacinthe
2736-3712		
2736-3712 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-3720		
2736-3720 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-3803		
2736-3803 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Joliette
2736-3811		
2736-3811 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Saint-François
2736-3829		
2736-3829 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Saint-François
2736-3837		
2736-3837 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Alma
2736-3928		
2736-3928 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Saint-François
2736-3936		
2736-3936 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Saint-François
2736-3944		
2736-3944 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Hull
2736-3969		
2736-3969 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Québec
2736-4009		
2736-4009 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2736-4017		
2736-4017 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2736-4025		
2736-4025 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Québec
2736-4041		
2736-4041 QUÉBEC INC.	1989 09 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-1904		
2738-1904 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Terrebonne
2738-1946		
2738-1946 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Montréal
2738-1953		
2738-1953 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Laval
2738-2845		
2738-2845 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-2852		
2738-2852 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Iberville
2738-2860		
2738-2860 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-2928		
2738-2928 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Montréal
2738-2936		
2738-2936 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Joliette
2738-2944		
2738-2944 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Joliette
2738-2969		
2738-2969 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Montréal
2738-2977		
2738-2977 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Montréal
2738-3033		
2738-3033 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Longueuil
2738-3066		
2738-3066 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Terrebonne
2738-3074		
2738-3074 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3082		
2738-3082 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Bedford
2738-3140		
2738-3140 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3165		
2738-3165 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3173		
2738-3173 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Terrebonne
2738-3181		
2738-3181 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Joliette
2738-3264		
2738-3264 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3272		
2738-3272 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3280		
2738-3280 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Laval
2738-3322		
2738-3322 QUÉBEC INC.	1989 09 06	Laval
2738-3355		
2738-3355 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3363		
2738-3363 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-3371		
2738-3371 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Laval
2738-3405		
2738-3405 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Iberville
2738-3413		
2738-3413 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Laval
2738-3439		
2738-3439 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3462		
2738-3462 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Saint-Maurice
2738-3496		
2738-3496 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3538		
2738-3538 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3561		
2738-3561 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Iberville
2738-3603		
2738-3603 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Saint-Hyacinthe
2738-3611		
2738-3611 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3652		
2738-3652 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3660		
2738-3660 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3678		
2738-3678 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3694		
2738-3694 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3702		
2738-3702 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Terrebonne
2738-3736		
2738-3736 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3751		
2738-3751 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3769		
2738-3769 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3777		
2738-3777 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Longueuil
2738-3819		
2738-3819 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3827		
2738-3827 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Terrebonne
2738-3835		
2738-3835 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Terrebonne
2738-3868		
2738-3868 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3876		
2738-3876 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3884		
2738-3884 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-3892		
2738-3892 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3900		
2738-3900 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3926		
2738-3926 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3934		
2738-3934 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3942		
2738-3942 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3975		
2738-3975 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Gaspé
2738-3983		
2738-3983 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Saint-Maurice
2738-4007		
2738-4007 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-4015		
2738-4015 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Joliette
2738-4031		
2738-4031 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Terrebonne
2738-4106		
2738-4106 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4130		
2738-4130 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-4148		
2738-4148 QUÉBEC INC.	1989 09 07	Montréal
2738-4197		
2738-4197 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Beauharnois
2738-4221		
2738-4221 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4254		
2738-4254 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-4262		
2738-4262 QUÉBEC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-4312		
2738-4312 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4320		
2738-4320 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4338		
2738-4338 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4346		
2738-4346 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4353		
2738-4353 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Joliette
2738-4403		
2738-4403 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4437		
2738-4437 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4478		
2738-4478 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-4502		
2738-4502 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4510		
2738-4510 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Beauharnois
2738-4528		
2738-4528 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Joliette
2738-4569		
2738-4569 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4601		
2738-4601 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-4650		
2738-4650 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4684		
2738-4684 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Mingan
2738-4692		
2738-4692 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Mingan
2738-4759		
2738-4759 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Iberville
2738-4866		
2738-4866 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-4890		
2738-4890 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Trois-Rivières
2738-4908		
2738-4908 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-4916		
2738-4916 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Kamouraska
2738-4932		
2738-4932 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4940		
2738-4940 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4957		
2738-4957 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4973		
2738-4973 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Iberville
2738-4981		
2738-4981 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Joliette
2738-4999		
2738-4999 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Laval
2738-5012		
2738-5012 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5020		
2738-5020 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5038		
2738-5038 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Bedford
2738-5111		
2738-5111 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5160		
2738-5160 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5178		
2738-5178 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-5194		
2738-5194 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5210		
2738-5210 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5244		
2738-5244 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5269		
2738-5269 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Laval
2738-5277		
2738-5277 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Iberville
2738-5301		
2738-5301 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Saint-Hyacinthe
2738-5319		
2738-5319 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5327		
2738-5327 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5335		
2738-5335 QUÉBEC INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5343		
2738-5343 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5350		
2738-5350 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Beauharnois
2738-5384		
2738-5384 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Labelle
2738-5400		
2738-5400 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5418		
2738-5418 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5434		
2738-5434 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Joliette
2738-5442		
2738-5442 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Beauharnois
2738-5467		
2738-5467 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5475		
2738-5475 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-5483		
2738-5483 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-5525		
2738-5525 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Beauharnois
2738-5566		
2738-5566 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5574		
2738-5574 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Longueuil
2738-5582		
2738-5582 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5640		
2738-5640 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5657		
2738-5657 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-5707		
2738-5707 QUÉBEC INC.	1989 09 12	Longueuil
2738-5723		
2738-5723 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5731		
2738-5731 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Laval
2738-5822		
2738-5822 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Rimouski
2738-5830		
2738-5830 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5848		
2738-5848 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Longueuil
2738-5855		
2738-5855 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5863		
2738-5863 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5871		
2738-5871 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5889		
2738-5889 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Beauharnois
2738-5897		
2738-5897 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Joliette
2738-5905		
2738-5905 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Joliette
2738-5913		
2738-5913 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5921		
2738-5921 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Saint-Hyacinthe
2738-5939		
2738-5939 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Laval
2738-5947		
2738-5947 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Richelieu
2738-5954		
2738-5954 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5962		
2738-5962 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5970		
2738-5970 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5988		
2738-5988 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5996		
2738-5996 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6002		
2738-6002 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6010		
2738-6010 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6028		
2738-6028 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6036		
2738-6036 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-6044		
2738-6044 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6051		
2738-6051 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6069		
2738-6069 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6077		
2738-6077 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6085		
2738-6085 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6093		
2738-6093 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6101		
2738-6101 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6119		
2738-6119 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6127		
2738-6127 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6135		
2738-6135 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6143		
2738-6143 QUÉBEC INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6150		
2738-6150 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Labelle
2738-6168		
2738-6168 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Alma
2738-6176		
2738-6176 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6184		
2738-6184 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Saint-Hyacinthe
2738-6192		
2738-6192 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Saint-Hyacinthe
2738-6200		
2738-6200 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Longueuil
2738-6218		
2738-6218 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Longueuil
2738-6226		
2738-6226 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Longueuil
2738-6234		
2738-6234 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Laval
2738-6242		
2738-6242 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6259		
2738-6259 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6564		
2738-6564 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Longueuil
2738-6614		
2738-6614 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6630		
2738-6630 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-6648		
2738-6648 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Longueuil
2738-6655		
2738-6655 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Bonaventure
2738-6671		
2738-6671 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Terrebonne
2738-6705		
2738-6705 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6721		
2738-6721 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Québec
2738-6739		
2738-6739 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6747		
2738-6747 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6754		
2738-6754 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6762		
2738-6762 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Trois-Rivières
2738-6770		
2738-6770 QUÉBEC INC.	1989 09 14	Iberville
2738-6788		
2738-6788 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6796		
2738-6796 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6879		
2738-6879 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6887		
2738-6887 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6903		
2738-6903 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6929		
2738-6929 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Laval
2738-6937		
2738-6937 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6945		
2738-6945 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Longueuil
2738-6960		
2738-6960 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6978		
2738-6978 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Labelle
2738-7000		
2738-7000 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal
2738-7018		
2738-7018 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7059		
2738-7059 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Longueuil
2738-7075		
2738-7075 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Québec
2738-7109		
2738-7109 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7141		
2738-7141 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7166		
2738-7166 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Terrebonne
2738-7216		
2738-7216 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Longueuil
2738-7224		
2738-7224 QUÉBEC INC.	1989 10 01	Montréal
2738-7265		
2738-7265 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7299		
2738-7299 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7315		
2738-7315 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7331		
2738-7331 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Longueuil
2738-7364		
2738-7364 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Trois-Rivières
2738-7372		
2738-7372 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Hull
2738-7463		
2738-7463 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal
2738-7471		
2738-7471 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Beauharnois
2738-7505		
2738-7505 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal
2738-7513		
2738-7513 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7521		
2738-7521 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7539		
2738-7539 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7547		
2738-7547 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7554		
2738-7554 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7562		
2738-7562 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7570		
2738-7570 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7596		
2738-7596 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Laval
2738-7620		
2738-7620 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal
2738-7638		
2738-7638 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Longueuil
2738-7653		
2738-7653 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal
2738-7661		
2738-7661 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7737		
2738-7737 QUÉBEC INC.	1989 09 18	Saint-Hyacinthe
2738-7752		
2738-7752 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-7778		
2738-7778 QUÉBEC INC.	1989 09 20	Laval
2738-7786		
2738-7786 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Laval
2738-7794		
2738-7794 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Iberville
2738-7802		
2738-7802 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-7810		
2738-7810 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Terrebonne
2738-8099		
2738-8099 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-8107		
2738-8107 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Longueuil
2738-8115		
2738-8115 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-8123		
2738-8123 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Montréal
2738-8131		
2738-8131 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Joliette
2738-8206		
2738-8206 QUÉBEC INC.	1989 09 19	Joliette
2738-8347		
2738-8347 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Montréal
2738-8354		
2738-8354 QUÉBEC INC.	1989 09 21	Montréal
2738-6333		
A M BÉTON INC.	1989 09 15	Montréal
2738-4213		
AARON SPORT INC.	1989 09 08	Longueuil
2738-6622		
ABITIBI ÉLECTRIQUE INC.	1989 09 15	Rouyn-Noranda
2738-6952		
ACIER ROBEL INC.	1989 09 15	Laval
2736-1278		
LES ACIERS FAX INC.	1989 09 20	Beauce
2736-0528		
AFFACTURAGE DE LA CITÉ INC.	1989 09 19	Frontenac
2738-5590		
ALIBEL INC.	1989 09 12	Montréal
2736-2623		
ALIMENTATION GRONDIN INC.	1989 09 15	Beauce
2738-5202		
L'ALLÉE DE CHAMPBELL INC.	1989 09 11	Terrebonne
2738-6382		
ALNOX MÉTAL INC.	1989 09 13	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7273 ALUMINIUM SERGE LAURIN INC.	1989 09 20	Joliette
2738-3447 AMÉNAGEMENT PAYSAGER RONCE INC.	1989 09 07	Montréal
2738-8339 AQUEDUC, 57 ^E AVE LAC BLEU, ST-HIPPOLYTE, LTÉE	1989 09 21	Terrebonne
2738-3629 ARCIMED INC.	1989 09 11	Terrebonne
2738-3488 ARC-EN-CIEL AMUSEMENTS LTÉE	1989 09 07	Longueuil
2736-3647 LES ATELIERS ÉLECTRIQUES DU GOLF INC.	1989 09 19	Charlevoix
2738-4452 L'AUBERGE DES CARREFOURS (1989) INC.	1989 09 11	Bedford
2738-6390 L'AUDACITÉ DESIGN LAMINAGE INC.	1989 09 13	Joliette
2738-4445 AUDITECH 2000 INC.	1989 09 11	Rimouski
2738-7174 AVANTI ÉLECTRIQUE INC.	1989 09 19	Montréal
2738-5517 BATTERIES MAX INC.	1989 09 12	Joliette
2738-4783 BONAVENTURE GESCO SPORT INC.	1989 09 13	Bonaventure
2738-4411 BOULANGERIE CHARCUTERIE LE PETIT JARDIN INC.	1989 09 11	Montréal
2738-7745 BOULANGERIE DU MARCHÉ ATWATER INC.	1989 09 20	Montréal
2736-3159 BOUTIQUE L'ÉTINCELLE INC.	1989 09 21	Québec
2738-7489 BOUTIQUE MINI GI INC.	1989 09 18	Iberville
2738-6374 BRIC-O-LOGIE INC.	1989 09 13	Longueuil
2736-2409 BRONZE TECH INC.	1989 09 20	Longueuil
2738-3298 BUFFET CASSE-CROÛTE P.R. INC.	1989 09 07	Rimouski
2738-4395 CAFÉTÈQUE INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4270 CALORE TRANSPORT INC.	1989 09 08	Abitibi
2738-4288 CANOTS GONFLABLES CRÉATIFS CIC INC. CREATIVE INFLATABLE CANOES CIC INC.	1989 09 08	Montréal
2738-5608 CARREFOUR DE LA RÉNOVATION 640 INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-6556 CARROSSERIE N.S. INC.	1989 09 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-4593 CENTRE DE DÉBOSSÉLAGE M.M. INC.	1989 09 12	Bedford
2738-5061 CENTRE DU PLANCHER PRIMO INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4171 CENTRE MATÉRIAUX GAGNON INC.	1989 09 08	Terrebonne
2738-7042 CENTRE VISUEL DE LORRAINE INC.	1989 09 18	Terrebonne
2738-7323 CÉRAMIQUE JOLEC INC.	1989 09 20	Montréal
2738-4734 CHARCUTERIE DÉPANNEUR MONTEBELLESE INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4775 CHAUSSURES G.P. INC.	1989 09 13	Joliette
2736-3092 CIMENT JOSÉ, INC.	1989 09 20	Québec
2736-4033 CLUB DE L'HABITATION DU QUÉBEC INC.	1989 09 21	Québec
2738-4817 COLDEX RÉFRIGÉRATION DU CANADA (1989) INC.	1989 09 13	Laval
2738-7729 LE COMMERCE INTERNATIONAL W.S.Z. INC.	1989 09 18	Montréal
2738-3157 LES COMMUNICATIONS D'OUTREMONT INC.	1989 09 07	Montréal
2738-7356 COMPLEXE HÔTELIER SAPINEAU (1989) INC.	1989 09 15	Trois-Rivières
2738-3843 COMPTABILITÉ INFO A & L INC.	1989 09 11	Longueuil
2738-3546 CONCEPTION RÉNOVATION SMGB INC.	1989 09 08	Montréal
2738-3421 CONFECTIONS GILLES POULIOT INC.	1989 09 07	Joliette
2738-4064 LA CONFISERIE G.M.S. INC.	1989 09 11	Chicoutimi
2738-6465 CONSEIL INFORMATIQUE DELISLE INC.	1989 09 13	Montréal
2738-5806 CONSEILLERS OPTIMEX INC. OPTIMEX CONSULTANTS INC.	1989 09 12	Montréal
2736-2797 CONSORTIUM BERTHIER ET TREMBLAY INC.	1989 09 20	Québec
2738-4643 CONSTRUCTION COROZO INC. COROZO CONSTRUCTION INC.	1989 09 12	Montréal
2738-2886 CONSTRUCTION DE LOURDES INC.	1989 09 07	Joliette
2738-7497 CONSTRUCTION FAMECFAIRE INC.	1989 09 18	Montréal
2738-5764 CONSTRUCTION LOUIS BEAUDOIN INC.	1989 09 14	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7133 CONSTRUCTION OASIS INC.	1989 09 15	Beauharnois
2738-4536 CONSTRUCTIONS ALAIN MÉNARD INC.	1989 09 11	Saint-Hyacinthe
2738-6697 LES CONSTRUCTIONS CLAUDE BOHÉMIER INC.	1989 09 15	Terrebonne
2738-3470 LES CONSTRUCTIONS DELISLE & THÉBERGE INC.	1989 09 08	Terrebonne
2738-6309 LES CONSTRUCTIONS GILLES BIENVENUE INC.	1989 09 14	Saint-Hyacinthe
2738-5798 LES CONSTRUCTIONS MARCEL RENAUD INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-3520 CONSTRUCTIONS M.L. VERVILLE INC.	1989 09 08	Montréal
2736-3985 LES CONSTRUCTIONS S.E.L. INC.	1989 09 20	Saint-Hyacinthe
2738-5251 LES CONSULTANTS KAREX INC. <i>KAREX CONSULTANTS INC.</i>	1989 09 12	Montréal
2738-5129 LES CONVERSIONS LLB LTÉE	1989 09 12	Québec
2738-4304 CORPORATION FINANCIÈRE TADRA	1989 09 08	Montréal
2738-8198 CÔTÉ, BRETON & ASSOCIÉS INC.	1989 09 20	Montréal
2738-4833 COURTIER EN IMMEUBLE RANCO INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6366 LES COURTIER D'ASSURANCES LEDOUX, BLAIS, ROUSSEAU INC.	1989 09 13	Laval
2738-3330 COUVREUR ROBILLARD INC.	1989 09 07	Montréal
2736-1245 COUVRE-PLANCHER J.C.B. INC.	1989 09 22	Québec
2738-6325 COUVRE-PLANCHER RICHARD POIRIER INC.	1989 09 14	Beauce
2738-7281 CRABTREE ALUMINIUM INC.	1989 09 20	Joliette
2736-1591 LES CUIRS DONNACONA INC.	1989 09 19	Québec
2738-4163 CYBER INDUSTRIEL INC.	1989 09 08	Montréal
2738-5087 C.E. CABINETS LTÉE <i>C.E. CABINETS LTD.</i>	1989 09 13	Montréal
2736-1021 DARCO CONSTRUCTION INC.	1989 09 19	Québec
2738-3058 DÉCORATION IVY INC.	1989 09 07	Longueuil
2738-5814 LES DÉCORATIONS STEVE WHITE INC. <i>STEVE WHITE PAINTING INC.</i>	1989 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-4049 DÉMOLITION R.M.L. INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3793 LES DÉNEIGEMENTS 4 PATTES INC.	1989 09 08	Chicoutimi
2738-6499 DENIS ROBIDOUX TIREUR DE JOINTS INC.	1989 09 18	Richelieu
2738-1920 DÉPANNEUR GILLES PELLETIER ET FILLES INC.	1989 09 06	Terrebonne
2738-3389 DÉPANNEUR LES PROMENADES NEWMAN INC.	1989 09 07	Montréal
2736-3977 DESSIN D.M. INC.	1989 09 20	Mingan
2738-6663 DÉVELOPPEMENT BORDELO INC.	1989 09 15	Richelieu
2736-1781 DÉVELOPPEMENT DAIGNAULT ET TOUSIGNANT INC.	1989 09 20	Montréal
2738-6911 DÉVELOPPEMENTS OAK-CLEARVIEW INC.	1989 09 15	Longueuil
2738-2951 DEVRELEX INC.	1989 09 06	Montréal
2738-2761 DIAGNOSTIC PAR ANTICORPS MONOCLONAUX DPAM INC.	1989 09 06	Montréal
2736-3993 DIFFUSION BEL-GAM INC.	1989 09 20	Longueuil
2738-3553 LES DISQUES TOX INC. TOX RECORDS INC.	1989 09 08	Montréal
2738-5681 DISTRIBUTION LAROCHE INC.	1989 09 12	Montréal
2736-3100 DISTRIBUTION R. PAGÉ, INC.	1989 09 20	Beauce
2738-3587 LES DISTRIBUTIONS BO-BODY INC.	1989 09 08	Montréal
2738-4155 LES DISTRIBUTIONS DISCOVERY INC.	1989 09 08	Montréal
2738-7687 LES DISTRIBUTIONS D.P.A. (1989) INC.	1989 09 18	Labelle
2738-4023 DISTRIBUTIONS NAFCO INC. NAFCO DISTRIBUTORS INC.	1989 09 08	Montréal
2736-1708 DUO-CONFORT INC.	1989 09 19	Québec
2738-3645 ÉCOLE DE DANSE GINETTE NANTEL INC.	1989 09 11	Joliette
2736-2664 ÉDIFICE BERGERON INC.	1989 09 21	Trois-Rivières
2738-4494 LES ÉDITIONS ÉDIPRO INC.	1989 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-5426 LES ÉDITIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6846 LES ÉLEVATEURS STE-ÉLISABETH INC.	1989 09 15	Joliette
2738-4114 EMBALLAGES BERLIN CANADA INC. BERLIN PACKAGING CANADA INC.	1989 09 11	Montréal
2738-6283 LES ENCANS SUPERIOR INC. SUPERIOR AUCTIONS INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6317 ENSEIGNES ET SÉRIGRAPHIES DANART INC.	1989 09 14	Laval
2738-6812 ENTREPRENEUR PEINTRE SAVOIE & FRÈRES INC.	1989 09 15	Longueuil
2738-4627 LES ENTREPRISES A & F POISSON INC.	1989 09 12	Saint-Hyacinthe
2738-4056 LES ENTREPRISES ANDRÉE GUINDON INC.	1989 09 11	Bedford
2738-3215 LES ENTREPRISES BITECHNIQUE INC.	1989 09 07	Laval
2736-2870 LES ENTREPRISES DANIEL LALLIER INC.	1989 09 19	Saint-François
2738-7026 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION DENIS MÉNARD INC.	1989 09 18	Richelieu
2738-6853 LES ENTREPRISES DE PEINTURE ERROL BÉLANGER ET FILS INC.	1989 09 15	Terrebonne
2738-5079 LES ENTREPRISES JEAN-L. JOHNSON INC.	1989 09 13	Terrebonne
2738-6580 LES ENTREPRISES MANN SREY INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6408 LES ENTREPRISES OPTION RÉNOVATION INC.	1989 09 13	Richelieu
2738-7125 LES ENTREPRISES PAULINE AYOTTE INC.	1989 09 18	Longueuil
2738-3850 LES ENTREPRISES P. FRIES INC.	1989 09 11	Beauharnois
2738-6440 LES ENTREPRISES RAYMOND PIGEON INC.	1989 09 13	Montréal
2738-4080 LES ENTREPRISES YVON ET WIM INC.	1989 09 11	Longueuil
2736-3043 ENTRETIEN O.G.M. INC.	1989 09 19	Québec
2738-7240 ÉPICERIE TERRY INC.	1989 09 20	Montréal
2738-3744 L'ÉQUIPEMENT PLAZER INC. PLAZER EQUIPMENT INC.	1989 09 07	Montréal
2738-6838 LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES M.V.L. INC.	1989 09 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7695 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNOVA INC.	1989 09 18	Montréal
2736-3050 EXCAVATION ANDRÉ LALIBERTÉ INC.	1989 09 19	Québec
2738-5491 EXCAVATION PIERRE LEDUC INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-4486 EXCAVATIONS JACQUES POIRIER INC.	1989 09 12	Longueuil
2736-3126 EXTINCTEUR DE LA MAURICIE INC.	1990 01 01	Trois-Rivières
2738-5673 LE FABRICANT DE VIN STEVE INC. STEVE THE WINE MAKER INC.	1989 09 12	Montréal
2736-2946 FERBLANTERIE MARCEL DROLET INC.	1989 09 22	Québec
2738-7208 FERME 557 RANG 4 INC.	1989 09 15	Saint-Hyacinthe
2736-3704 FERME FERMANTICK INC.	1989 09 20	Québec
2736-1211 FERME FORTISE INC.	1989 09 20	Frontenac
2736-2862 FERME LEBLANCHE ST-BASILE INC.	1989 09 20	Québec
2736-3266 FERME LOUFLAM INC.	1989 09 22	Saint-Maurice
2738-4874 FERME NORMAND OLIVIER INC.	1989 09 14	Joliette
2736-1195 FERME R. RUIZ INC.	1989 09 20	Saint-Hyacinthe
2738-7604 FEUNAPH TUILES INC.	1989 09 18	Bedford
2736-0981 LES FINITIONS DE PHOTOS PRISMA INC.	1989 09 19	Québec
2738-5392 FLEURI NET INC.	1989 09 11	Montréal
2736-2888 FLEURISTE DES SEIGNEURS (1989) INC.	1989 09 21	Terrebonne
2736-1773 FONDACTIONS LAVAL INC.	1989 09 20	Laval
2736-2417 FONDERIE PELLETIER INC.	1989 09 20	Montmagny
2738-3967 FORESTERIE C.K. INC.	1989 09 08	Abitibi
2738-7646 FORMA-GESTION INC.	1989 09 18	Chicoutimi
2738-4619 FOURRURES APOGÉE INC.	1989 09 13	Montréal
2738-3579 FOYER AMBIANCE INC.	1989 09 08	Laval
2738-7760 FRUITERIE ATWATER INC.	1989 09 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-3801 FUTUR ACOUSTIQUE INC.	1989 09 08	Joliette
2738-4122 LA GARDERIE ÉDUCATIVE CHATOUILLE (RIVE-SUD) INC.	1989 09 07	Richelieu
2738-2878 GARDERIE ÎLE BIZARD INC.	1989 09 07	Montréal
2738-6606 GESTION 3232 QUÉBEC INC.	1989 09 15	Montréal
2738-6515 GESTION CARRIER & PERRON INC.	1989 09 18	Terrebonne
2738-3512 GESTION CLAUDINE MONETTE INC.	1989 09 08	Iberville
2738-3637 GESTION COURTEX INC.	1989 09 11	Saint-Hyacinthe
2736-3738 GESTION DÉ-MOL INC.	1989 09 20	Frontenac
2738-3785 GESTION DOPIER INC.	1989 09 08	Joliette
2738-5236 GESTION EMRO INC. EMRO MANAGEMENT INC.	1989 09 11	Montréal
2738-4668 GESTION FAKHRI INC. FAKHRI HOLDING INC.	1989 09 12	Montréal
2738-6713 GESTION FROB INC.	1989 09 15	Longueuil
2738-3207 GESTION J. GRACIEN COURNOYER INC.	1989 09 07	Saint-François
2738-5533 GESTION MARC-A. THÉORÊT INC.	1989 09 12	Laval
2738-6473 GESTION MARIO BALLERINI INC.	1989 09 13	Beauharnois
2736-0544 GESTION M.G.P. DE LA CAPITALE INC.	1989 09 19	Québec
2738-7091 GESTION N.D.O. INC.	1989 09 18	Montréal
2738-4429 GESTION PLURINADAS INC.	1989 09 11	Laval
2738-4577 GESTION SEPTENTRIONALE INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-5186 GESTION SIMON LACOMBE INC.	1989 09 12	Joliette
2738-3686 GESTION SJP INC.	1989 09 08	Montréal
2738-4585 GESTION & CONCEPTION SUZANNE INC.	1989 09 12	Longueuil
2736-3175 GESTIONS ALAIN AUBUT INC.	1989 09 20	Laval
2736-1054 LES GESTIONS DEMA INC.	1989 09 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-4379 GESTIONS GROUPE M & B BERTHIAUME INC.	1989 09 11	Beauharnois
2738-4965 GESTIONS ROCLO INC.	1989 09 11	Montréal
2736-2920 GESTO BEAUCE 2000 LTÉE	1989 09 22	Québec
2738-6358 GICLEURS BÉLANGER (1989) INC.	1989 09 12	Montréal
2738-3017 GILLES PINARD INTERNATIONAL INC.	1989 09 07	Montréal
2738-5137 GRAPHIQUES CANADIEN INTERNATIONAL LTÉE CANADIAN GRAPHICS INTERNATIONAL LTD.	1989 09 11	Longueuil
2736-1716 GROUPE BRUNET & PICHETTE INC.	1989 09 20	Québec
2738-7349 GROUPE IMMOBILIER L'ACHIGAN INC.	1989 09 15	Joliette
2738-5616 GROUPE IMMOBILIER UNICAN INC.	1989 09 12	Longueuil
2738-6572 GUY CHAGNON CONSULTANTS INC.	1989 09 14	Saint-François
2738-4361 HERMANN EMMERICH INC.	1989 09 11	Montréal
2736-2672 HÔTEL PARISE BERGERON INC.	1989 09 21	Trois-Rivières
2738-3348 LES HUILES NORCO (1989) LTÉE NORCO OILS (1989) LTD.	1989 09 07	Montréal
2738-6820 ÎLE AVENTURE LTÉE	1989 09 15	Beauharnois
2738-7190 IMAX 2001 INC.	1989 09 19	Laval
2738-3397 IMMANUEL INC.	1989 09 07	Montréal
2738-4635 LES IMMEUBLES DU VILLAGE, FRENETTE INC.	1989 09 12	Joliette
2738-3025 LES IMMEUBLES HOMELIFE/LAVAL INC.	1989 09 08	Laval
2736-3183 LES IMMEUBLES LAPOINTE ET POTVIN INC.	1989 09 20	Chicoutimi
2738-7711 LES IMMEUBLES LOTREM INC.	1989 09 18	Montréal
2738-1912 IMPORTATIONS MELFLEUR INC. MELFLEUR IMPORTS INC.	1989 09 06	Laval
2738-3918 IMPORT-EXPORT DEJUNO INC. DEJUNO IMPORT-EXPORT INC.	1989 09 11	Montréal
2738-3041 L'INFORMATEUR «C.» DE CHAMPLAIN INC.	1989 09 07	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-6895 INTÉRIEURS LONG CANADA INC. <i>LONG INTERIORS CANADA INC.</i>	1989 09 15	Montréal
2738-4924 INVESTISSEMENTS S E A INC. <i>S E A INVESTMENTS INC.</i>	1989 09 11	Montréal
2738-6689 LES INVESTISSEMENTS ZT UNIQUE INC. <i>ZT UNIQUE INVESTMENTS INC.</i>	1989 09 15	Montréal
2738-4882 JARDIN LEE STE-MARGUERITE INC.	1989 09 14	Terrebonne
2736-3076 JEAN-LUC BLAIS INC.	1989 09 19	Beauce
2738-5228 JOAILLERIE BALVAR LTÉE	1989 09 11	Montréal
2738-5459 JORDEN AUTOMOBILES INC.	1989 09 12	Joliette
2738-6481 J. CLAUDE TRÉPANIER CAMIONS «VACUUM» INC.	1989 09 13	Trois-Rivières
2738-8149 J. P. CONTRÔLE INC.	1989 09 19	Longueuil
2738-6291 KINO FILMS (1989) INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6804 LAPINS DE NOS CAMPAGNES INC.	1989 09 15	Saint-François
2738-3728 LAURA-JO INC.	1989 09 08	Montréal
2736-3118 LAVE-AUTO GIGUÈRE ET GAGNÉ INC.	1989 09 20	Québec
2738-7067 LEMAY BERLINES INC.	1989 09 18	Trois-Rivières
2738-6432 LMP SERVICES FINANCIERS INC. <i>LMP FINANCIAL SERVICES INC.</i>	1989 09 14	Montréal
2738-6598 LOCATION BELLEROME INC.	1989 09 19	Terrebonne
2738-4676 LOCATION M.R. INC.	1989 09 12	Longueuil
2736-3167 LOUIS LACAILLE & FILS INC.	1989 09 22	Québec
2738-5749 MACAVIAN INC.	1989 09 13	Montréal
2738-6523 MAISON DE BEAUTÉ DAIGLE INC.	1989 09 18	Québec
2738-5509 MAP-AIR INTERNATIONAL 90 INC.	1989 09 11	Montréal
2738-7083 MARCHÉ ALGI INC.	1989 09 18	Iberville
2738-5368 MARCHÉ DU TRIANGLE D'OR INC.	1989 09 12	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2736-3134 MARCHÉ DUO INC.	1989 09 21	Québec
2738-7257 MARCHÉ D'ALIMENTATION J.M. TROTTIER INC.	1989 09 20	Trois-Rivières
2738-4841 MARCO BOUCHER EXPRESS TRANSPORT INC.	1989 09 14	Rouyn-Noranda
2738-3595 MARKETING STRATEGIC BRANDS N.A. INC. <i>STRATEGIC BRANDS N.A. MARKETING INC.</i>	1989 09 08	Montréal
2736-3696 MARTEL HOLSTEIN INC.	1989 09 20	Québec
2738-6341 MÉCANIQUE L.J. INC.	1989 09 12	Montréal
2736-2656 MÉCÉNAT CONSEIL INC.	1989 09 21	Québec
2738-5053 MÉDIART COMMUNICATIONS INC.	1989 09 11	Longueuil
2738-5541 MICRO DESIGN GRÉGOIRE INC.	1989 09 13	Laval
2738-1938 LES MODES ANNA TRAN INC.	1989 09 06	Montréal
2738-3991 MOTORISÉ VACANCES SOLEIL INC.	1989 09 08	Joliette
2738-5376 NORCAM ÉLECTRIQUE INC.	1989 09 12	Richelieu
2736-2854 NORMAND LOUBIER INC.	1989 09 21	Québec
2738-4825 NOR-VEL AMUSEMENTS LTÉE	1989 09 14	Longueuil
2738-5285 OPÉRATIONS BELLAS, PORTA INC. <i>BELLAS, PORTA OPERATIONS INC.</i>	1989 09 12	Montréal
2738-4858 OUTILLAGE INDUSTRIEL VITE SERVI INC.	1989 09 14	Montréal
2736-2391 LES PEINTURES RICHER ET POULIN INC.	1989 09 20	Richelieu
2738-4809 PETIT CAPRICE GLACÉ ARC-EN-CIEL INC.	1989 09 13	Joliette
2738-5152 LES PETITS FARCEURS INC.	1989 09 12	Longueuil
2738-4718 PIERRE VAUDRY INC.	1989 09 12	Terrebonne
2738-7034 LES PLACEMENTS AMOK INC.	1989 09 18	Longueuil
2736-2896 PLACEMENTS D. & C. ST-PIERRE INC.	1989 09 25	Kamouraska
2738-4247 PLACEMENTS FRED FARLEY INC.	1989 09 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-5772 LES PLACEMENTS IMMOBILIERS RYBICKI INC.	1989 09 14	Terrebonne
2738-8156 LES PLACEMENTS RAYMOND LAREAULT INC.	1989 09 19	Joliette
2736-2839 LES PLACEMENTS YVON BOUTIN INC.	1989 09 20	Québec
2738-6531 PORTES & FENÊTRES AMHERO INC.	1989 09 14	Longueuil
2738-7117 PRÉFILAGE P.F. INC.	1989 09 20	Longueuil
2738-5665 PROCATEX INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5624 PRODUCTION ZAPPING INC.	1989 09 12	Montréal
2738-8388 LES PRODUCTIONS DOMINIQUE HOULE INC.	1989 09 21	Montréal
2736-2680 LES PRODUCTIONS LOGITEC INC.	1989 09 22	Saint-Maurice
2738-6275 LES PRODUCTIONS MÉGA DANSE INC.	1989 09 14	Montréal
2738-6507 LES PRODUITS BRJSSON INC.	1989 09 18	Beauharnois
2738-5046 LES PRODUITS FORESTIERS J.Y.P. INC. <i>J.Y.P. FOREST PRODUCTS INC.</i>	1989 09 11	Terrebonne
2738-5558 PROMO INNOVATION INC.	1989 09 12	Montréal
2738-2993 PROMOTIONS ANNICK INC. <i>ANNICK PROMOTIONS INC.</i>	1989 09 07	Montréal
2738-6549 PROMOTIONS G.S.T. INC.	1989 09 19	Longueuil
2736-2599 PROPULSION AUTO INC.	1989 09 13	Québec
2738-3009 PRO-GESTION J.R.B. INC.	1989 09 07	Joliette
2738-4460 PURIFILTR-EAU-PURE INC.	1989 09 11	Longueuil
2738-6267 RAMBO CONSTRUCTIONS INC.	1989 09 13	Montréal
2738-3504 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT RACINE INC. <i>RACINE RESEARCH AND DEVELOPMENT INC.</i>	1989 09 07	Labelle
2738-3306 RELAIS MIKE LAVOIE INC.	1989 09 07	Abitibi
2738-6416 REMORQUAGE DANIEL MONETTE INC.	1989 09 13	Longueuil
2738-7828 LES REMORQUES DE-GUY INC.	1989 09 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-4742 REPASSAGE MONTRÉAL INC. MONTRÉAL PRESSING INC.	1989 09 12	Montréal
2738-4098 LES RÉSIDENCES RÉALITÉ INC.	1989 09 11	Québec
2736-1104 RESTO RENÉPAUL INC.	1989 09 20	Trois-Rivières
2738-4544 LA RÔTISSERIE CORMIER INC.	1989 09 12	Gaspé
2738-3454 RX PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL INC. RX PHARMACEUTICAL INTERNATIONAL INC.	1989 09 08	Montréal
2738-5715 S F A SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCES INC.	1989 09 12	Montréal
2738-3710 SANI-SERVICES DESLOGES INC.	1989 09 07	Terrebonne
2736-2649 SERVICE ALIMENTAIRE S.R.P. INC.	1989 09 21	Québec
2738-4791 SERVICE DE PNEUS CENTRAL INC.	1989 09 13	Québec
2738-4296 LES SERVICES DE PLACEMENT DE PERSONNEL DURAND & PRATT INC.	1989 09 11	Montréal
2738-6424 SERVICES D'ARTS GRAPHIQUES BELLAC INC.	1989 09 14	Montréal
2738-5699 SERVICES D'ENTRETIEN L. GINGRAS INC.	1989 09 12	Joliette
2736-2698 LES SERVICES FINANCIERS CHARLEVOIX INC.	1989 09 22	Charlevoix
2738-4205 SERVICES PRO-24 INC. PRO-24 SERVICES INC.	1989 09 08	Montréal
2738-5780 SERVICES SANITAIRES DES APPALACHES INC.	1989 09 14	Mégantic
2738-7182 SOCIÉTÉ CAPUN INC.	1989 09 19	Longueuil
2738-3199 SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE LES PALTRESSE INC.	1989 09 07	Montréal
2738-3314 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS PIERRE DE TROYES INC.	1989 09 07	Rouyn-Noranda
2736-3654 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'ARGENTENAY INC.	1989 09 20	Québec
2738-6457 SONORISATION SELECT INC.	1989 09 13	Montréal
2738-7679 SOUDURE FRENOR INC.	1989 09 18	Abitibi
2736-1740 SPEQ KENTA INTERNATIONAL LTÉE	1989 09 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2736-2243 SPEQ MASSIF DU SUD INC.	1989 09 19	Montmagny
2738-4767 SPEQ-INVESTISSEMENT GRANITE INC.	1989 09 12	Québec
2736-2250 STATION TOURISTIQUE MASSIF DU SUD INC.	1989 09 19	Montmagny
2738-3223 STUDIO DE MUSIQUE CLAUDE DEBUSSY INC.	1989 09 07	Longueuil
2738-4387 SUPERMARCHÉ BOULIANE INC.	1989 09 11	Laval
2738-3959 SUPERMARCHÉ BOURBONNAIS INC.	1989 09 08	Bedford
2738-4551 SUPERMARCHÉ RICHARD PELLETIER INC.	1989 09 12	Abitibi
2736-2805 SYSTÈME INTÉRIEUR RODECK INC.	1989 09 20	Richelieu
2738-4189 TANGUAY, LÉVESQUE, MONETTE ET ASSOCIÉS INC.	1989 09 11	Iberville
2738-7232 TEKTRON MICRO-CARTE INC.	1989 09 20	Saint-Hyacinthe
2738-4072 LES TISSUS SHEENATEX INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5103 TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES DE LA MAURICIE INC.	1989 09 13	Trois-Rivières
2738-5095 TRANSPORT CLAUDE ST-AMAND INC.	1989 09 13	Abitibi
2738-2985 TRANSPORT DE MARCHANDISES AÉRIEN EXPRESS EAS (QUÉBEC) LTÉE EAS EXPRESS AIRCARGO SYSTEM (QUÉBEC) LTD.	1989 09 07	Montréal
2736-2631 TRANSPORT GUIMOND BOLDUC & FILS INC.	1989 09 19	Beauce
2736-1062 TRANSPORT J.M. LANGLOIS INC.	1989 09 20	Québec
2738-5632 TRANSPORT MATEI INC.	1989 09 12	Montréal
2738-5145 TRIFIT INC.	1989 09 11	Montréal
2738-5756 TRILIX INC.	1989 09 13	Montréal
2738-2753 TROC MARKETING INC.	1989 09 06	Terrebonne
2738-7307 TYPOGRAPHIE TAPAL'OEIL INC.	1989 09 20	Montréal
2738-4700 USINAGE OUELLET INC.	1989 09 12	Longueuil
2738-4239 VENTE ET ACHAT D'AUTOS C.H.L.U. INC.	1989 09 08	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2738-7158 VENTILATION CENTRALE M.G.L. INC.	1989 09 19	Montréal
2736-2706 VENTILATION DU ROYAUME INC.	1989 09 20	Chicoutimi
2738-6994 VITRERIE E.N.R. & FILS (1989) INC.	1989 09 15	Saint-Hyacinthe
2738-7612 VITRERIE L.R. INC.	1989 09 18	Joliette
2738-5004 VOYAGE SANDALE INC.	1989 09 11	Montréal
2738-7703 VOYAGES MAGELLAN INC.	1989 09 18	Montréal
2738-4726 X-PRESS DE VILLE INC.	1989 09 12	Beauharnois
2738-6861 YVES CHAPDELAINE INC.	1989 09 15	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

607

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1629-7004 LA CHEMISE PERFECTION (1978) INC.	1978 09 12	1989 09 13	LA CHEMISE PERFECTION INC. PERFECTION SHIRT INC.
1501-3683 LES CIMENTS BÉLANGER INC.	1975 12 05	1989 09 14	
1475-3966 ENSEIGNES FORTIN INC.	1977 03 18	1989 09 19	ENSEIGNES TRANS-CITÉ INC.
1503-9118 LES ENTREPRISES CLAUDE GIGNAC INC.	1976 06 17	1989 09 14	
1253-6249 LES ENTREPRISES DIVERTI LTÉE	1967 10 13	1989 09 19	
1227-6747 EXPO NÉON INC.	1972 05 03	1989 09 19	
1471-5239 EXPOSIUM INC.	1976 11 15	1989 09 13	
1633-3635 FERME ADRIEN FLEURY & FILS INC.	1979 02 01	1989 09 20	
1108-5818 FIRMOT QUÉBEC INC.	1955 09 10	1989 09 20	LE GROUPE BURKE, GOLDWIN, HECKE & ASSOCIÉS INC.
1510-5489 INDUSTRIE VALLIÈRES INC.	1978 02 26	1989 09 13	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1105-0069 J.M. VALLIÈRES INC.	1965 10 28	1989 09 14	
1270-5547 LACOMBE & ROBIDOUX LTÉE	1958 10 14	1989 09 20	
1633-2454 LIBRAIRIE DU RICHELIEU INC.	1979 01 26	1989 09 12	
1638-6005 MOTEL LE BASTION (1979) INC.	1979 09 04	1989 09 21	
2315-7423 RÉSIDENTE RHÉAUME INC.	1985 07 11	1989 09 05	
1480-5162 TERRATOURS INC.	1975 10 21	1989 09 19	1480-5162 QUÉBEC INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

608

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2736-2904 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES J.R. (BAIE-COMEAU) INC.	LES ENTREPRISES FORESTIÈRES J.R. (BAIE-COMEAU) INC. LES TRANSPORTS J.R. (BAIE-COMEAU) INC.	1989 10 01	Baie-Comeau
2736-3191 J.M. LACOURSIÈRE & FILS INC.	J.M. LACOURSIÈRE & FILS INC. 2423-5467 QUÉBEC INC.	1989 09 30	Saint-Maurice
2736-2847 VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉCÂBLE ST-DAMIEN INC. VIDÉOTRON LTÉE	1989 09 01	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

609

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2413-6616 2413-6616 QUÉBEC INC.	1986 03 13	1989 10 01	de la dénomination sociale: TRANSPORT ANDRÉ LALONDE INC.
2439-1302 2439-1302 QUÉBEC INC.	1986 07 30	1989 09 19	du district: Montréal
2528-9539 2528-9539 QUÉBEC INC.	1987 08 06	1989 09 19	du district: Montréal
2535-2147 2535-2147 QUÉBEC INC.	1987 05 21	1989 09 14	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES IGESCA INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2546-9396 2546-9396 QUÉBEC INC.	1988 01 20	1989 09 21	1) de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS PAUL GOULET LTÉE 2) du district: Trois-Rivières
2549-1895 2549-1895 QUÉBEC INC.	1988 02 24	1989 09 15	de la dénomination sociale: ENTRETIEN SWEEPCO INC. SWEEPCO MAINTENANCE INC.
2549-5417 2549-5417 QUÉBEC INC.	1988 03 03	1989 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2549-5771 2549-5771 QUÉBEC INC.	1988 03 04	1989 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2550-9761 2550-9761 QUÉBEC INC.	1988 03 24	1989 09 18	du capital-actions
2617-8517 2617-8517 QUÉBEC INC.	1988 05 04	1989 09 20	du district: Chicoutimi
2626-4374 2626-4374 QUÉBEC INC.	1988 09 09	1989 09 20	1) de la dénomination sociale: GESTIONS WAKELAND CANADA INC. WAKELAND HOLDINGS CANADA INC. 2) du district: Bedford
2627-7905 2627-7905 QUÉBEC INC.	1988 11 03	1989 09 19	du district: Baie Comeau
2628-6443 2628-6443 QUÉBEC INC.	1988 10 04	1989 09 20	de la dénomination sociale: INFO B C G INC.
2633-4367 2633-4367 QUÉBEC INC.	1988 12 20	1989 09 20	de la dénomination sociale: SOVIART INC.
2635-8820 2635-8820 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1989 09 19	du district: Saint-François
2635-8838 2635-8838 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1989 09 19	du district: Arthabaska
2636-0685 2636-0685 QUÉBEC INC.	1989 01 16	1989 09 21	de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS CLAUDE HENEALT INC.
2638-1855 2638-1855 QUÉBEC INC.	1989 03 10	1989 09 13	de la dénomination sociale: TERRASSEMENT DES BOIS-FRANCS INC.
2638-2929 2638-2929 QUÉBEC INC.	1989 03 29	1989 09 12	de la dénomination sociale: ARJIC TRANSPORTS INC.
2639-6598 2639-6598 QUÉBEC INC.	1989 02 24	1989 09 14	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2640-7577 2640-7577 QUÉBEC INC.	1989 03 20	1989 09 13	de la dénomination sociale: SÉRIGRAPHIE X.L. ART INC.
2641-9325 2641-9325 QUÉBEC INC.	1989 04 13	1989 09 19	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES SUZOR INC.
2643-7699 2643-7699 QUÉBEC INC.	1989 05 05	1989 08 18	du district: Longueuil
2644-1717 2644-1717 QUÉBEC INC.	1989 05 15	1989 09 20	de la dénomination sociale: ENTREPRISE MOSAÏK EMK LTÉE
2644-8456 2644-8456 QUÉBEC INC.	1989 06 02	1989 09 19	de la dénomination sociale: PRIMONOR (1989) INC.
2645-0254 2645-0254 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1989 09 20	de la dénomination sociale: MAGAZINES PUBLICOR INC.
2645-2995 2645-2995 QUÉBEC INC.	1989 04 26	1989 08 25	de la dénomination sociale: LES BELLES PLAISANCES INC.
2645-3605 2645-3605 QUÉBEC INC.	1989 04 27	1989 09 20	du capital-actions
2645-4850 2645-4850 QUÉBEC INC.	1989 04 26	1989 09 13	des dispositions
2646-6128 2646-6128 QUÉBEC INC.	1989 05 23	1989 09 19	du district: Abitibi
2646-6813 2646-6813 QUÉBEC INC.	1988 06 16	1989 09 20	du district: Laval
2731-3311 2731-3311 QUÉBEC INC.	1989 06 27	1989 09 13	de la dénomination sociale: LAMTECH CUISINE EXPRESSION INC.
2732-1801 2732-1801 QUÉBEC INC.	1989 05 01	1989 09 19	du district: Montréal
2732-8087 2732-8087 QUÉBEC INC.	1989 06 16	1989 09 20	de la dénomination sociale: VALJO INC.
2733-7427 2733-7427 QUÉBEC INC.	1989 07 12	1989 09 15	de la dénomination sociale: LES MAGASINS JOHNNY ROCKET INC.
2734-0140 2734-0140 QUÉBEC INC.	1989 07 17	1989 09 18	de la dénomination sociale: TRANSPORT CUSTEAU LTÉE
2734-1312 2734-1312 QUÉBEC INC.	1989 07 21	1989 09 13	du district: Hull
2734-7335 2734-7335 QUÉBEC INC.	1989 08 09	1989 09 15	du capital-actions
2735-7839 2735-7839 QUÉBEC INC.	1989 09 05	1989 09 19	de la dénomination sociale: J. B. ROUSSEAU (1989) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2737-6656 2737-6656 QUÉBEC INC.	1989 08 22	1989 09 11	de la dénomination sociale: IMPACT VISUEL STUDIO INC.
2730-8501 AGENCE DE PERSONNEL NORO INC.	1989 06 05	1989 09 19	de la dénomination sociale: SERVICE DE GESTION POSCO INC.
2440-8080 LES AUTOS RENÉ ANDRÉ INC.	1986 09 29	1989 09 19	de la dénomination sociale: LES AUTOMOBILES RENÉ CHARTIER INC.
1647-0304 A.B.C. FOSSES SEPTIQUES INC.	1980 08 08	1989 08 21	du district: Joliette
2640-5191 BAR DES FRÈROTS INC.	1989 03 14	1989 09 19	du capital-actions
2539-9650 BOROCO GESTION LTÉE	1987 10 23	1989 09 21	de la dénomination sociale: GROUPE BOROCO LTÉE
2426-6165 CASSE-CROÛTE ABOUNAWAS INC.	1987 01 29	1989 09 21	de la dénomination sociale: 5B RESTAURATION RAPIDE INC. 5B FAST FOOD INC.
2618-9993 CENTRE DE TECHNIQUES HOMEOPATHIQUES L.T. INC.	1988 05 24	1989 09 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2151-2421 LES COMMUNICATIONS S.B.S. INC.	1988 02 08	1989 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2629-1815 COMPOLITH INC.	1988 10 12	1989 09 20	du district: Laval
2641-4862 CONSTRUCTION ET RÉNOVATION LAM-LOU INC.	1989 04 04	1989 09 21	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION JEAN-GUY ST-LOUIS INC.
2551-1197 CONSTRUCTION OU-RA INC.	1988 04 08	1989 09 20	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1625-5911 LA CORPORATION INSTRUMENTARIUM INC.	1978 04 18	1989 09 13	du capital-actions
2172-7839 CORPORATION SWISSVEST	1984 08 21	1989 09 19	du capital-actions
2643-0124 COURTIER INTER-BEC INC.	1989 04 17	1989 09 21	PROMOTION INTER-BEC INC.
1631-0351 CRÉDIT IMMOBILIER GIGUÈRE INC.	1978 11 06	1989 09 13	de la dénomination sociale: GIG-AIR INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2310-3674 DÉPANNEUR CLAUDE BRIEN INC.	1984 09 21	1989 08 18	du district: Montréal
2618-0588 ÉCO-DÉLICES INC.	1988 06 16	1989 09 20	du capital-actions
2547-9619 EDIMAG INC.	1988 02 02	1989 09 20	du district: Montréal
2312-2955 ENTREPRISES JEAN - LUC INC.	1984 11 05	1989 09 20	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION RAYFACT INC.
1464-4876 FERME FILIBER (1976) LTÉE	1976 01 29	1989 09 20	du capital-actions
2531-1994 GESTION B.F.G. INC.	1987 10 01	1989 08 23	du capital-actions
1257-4810 GESTION ÉRIC INC.	1963 06 11	1989 09 20	de la dénomination sociale: LEFEBVRE & TURNER INC.
2159-9154 GESTION JODACAN LTÉE	1983 09 14	1989 09 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
1104-6521 GESTION MUSICALE ARCHAMBAULT LTÉE	1937 09 20	1989 09 13	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2627-4597 AU GRENIER FLEURI INC.	1988 10 20	1989 09 13	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1337-9516 LES INDUSTRIES U.D.T. INC.	1942 04 13	1989 09 13	du capital-actions
2547-9601 LE JOURNAL ARTISTES ET VEDETTES 2000 INC.	1988 02 02	1989 09 20	du district: Montréal
2642-0455 KINO FILMS INC.	1989 04 14	1989 09 12	de la dénomination sociale: 2642-0455 QUÉBEC INC.
2333-8874 LES LABORATOIRES L. TURCOT INC.	1986 01 20	1989 09 19	de la dénomination sociale: LES LABORATOIRES TURCOT ET OLIVIER INC.
2171-9638 LEBLANC VENTILATION INC.	1984 06 22	1989 09 19	du capital-actions
2541-8013 LOCATION D.A. INC.	1987 12 15	1989 09 19	de la dénomination sociale: SYDJIE TRANSPORT INC.
1361-4888 LES LOCATIONS MURRAY HILL LTÉE	1975 01 29	1989 09 20	du capital-actions
2320-8259 MAISON FUNÉRAIRE WILSON CANADA INC.	1985 05 16	1989 09 13	de la dénomination sociale: 2320-8259 QUÉBEC INC.
2549-5292 M.G. TERRASSEMENT INC.	1988 03 03	1989 09 15	de la dénomination sociale: G.B. TERRASSEMENT INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2531-1754 PAPETERIE ET ÉQUIPEMENT BURO PRO LTÉE	1987 10 01	1989 09 15	du capital-actions
1506-6723 PLACEMENTS CARMEL CHAPUT LTÉE	1977 09 01	1989 09 14	du capital-actions
2149-3127 PLACEMENTS HENRI CÔTÉ INC.	1982 12 22	1989 09 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2620-4602 PLOMBERIE C.S. INC.	1988 07 05	1989 09 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1644-1859 PRIMONOR INC.	1980 04 30	1989 09 19	de la dénomination sociale: 1644-1859 QUÉBEC INC.
1133-5502 PROJETS LEMONDE LTÉE	1968 04 30	1989 09 19	du district: Longueuil
2437-9810 LES PROMOTIONS G 2 L INC.	1986 06 17	1989 08 31	du district: Trois-Rivières
2428-5363 RADIO LOCATION STE-FOY INC.	1987 01 28	1989 09 13	de la dénomination sociale: 2428-5363 QUÉBEC INC.
2425-3270 RUSSINVEST INC.	1986 12 15	1989 09 19	du district: Montréal
1354-5348 SABLIX INC.	1974 03 14	1989 09 21	du district: Longueuil
2417-4914 SERVICE BELL-EAU-CLERC INC.	1986 06 09	1989 08 18	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1643-0985 SERVICES TECHNIQUES BIC INC.	1980 04 02	1989 09 19	du capital-actions
2530-7901 SOCIÉTÉ DE GESTION CHRISTIAN PAQUET LTÉE	1987 09 23	1989 09 21	1) de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS MELBOURNE (1989) INC. 2) du district: Terrebonne
2634-8250 LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SSQ INC.	1989 02 10	1989 09 19	de la dénomination sociale: FINANCIÈRE SSQ INC.
1269-7850 SOCIÉTÉ KENT INC.	1972 05 17	1989 09 20	des dispositions
2324-3199 ST-LAURENT LAVE AUTO INC.	1985 07 24	1989 08 31	1) de la dénomination sociale: LES PÉTROLES J.Y.T. INC. 2) du district: Terrebonne
2152-8088 TRAITEMENT D'EAU LOTBINIÈRE INC.	1983 03 16	1989 09 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2314-8000 TRANS ACTION IMMEUBLES M.L. INC.	1985 01 07	1989 09 20	de la dénomination sociale: MARC A. TREMBLAY IMMEUBLEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2424-1093 ULTRA QUIZ LANCE ET COMPTE INC.	1986 11 17	1989 09 19	de la dénomination sociale: LES CRÉATIONS AUDIOVISUELLES HÉROUX, MARTIN INC.
2624-7569 VOYAGES MAGITOURS INC.	1988 10 01	1989 09 21	du capital-actions
1145-4360 WILSON'S FUNERAL HOME INC.	1965 11 19	1989 09 08	1) de la dénomination sociale: 1145-4360 QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

610

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2736-3852 AFFAUS 90	1989 09 22	2500, boulevard Université, bureau A1-103-3, Sherbrooke
2736-4066 AMITIÉ COMMUNAUTAIRE DE L'HABITATION TERRASSE QUESNEL	1989 09 22	2585, Saint-Jacques, Montréal
2735-9330 ANTE-GÉRON	1989 09 20	1990, Chantal, Le Gardeur
2736-1260 L'ARBRE MUSICAL, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INC.	1989 09 21	2171-A, rue des Ormeaux, Montréal
2736-3209 ASSOCIATION CANADIENNE DE QWAN-KI-DO (SIÈGE PANAMÉRICAIN) - (A.C.Q-K-D)	1989 09 22	531, boulevard des Laurentides, Laval
2736-1120 ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE ST-DONAT	1989 09 20	512, rue Principale, Saint-Donat
2736-2235 ASSOCIATION DES FAMILLES BOUILLON INC.	1989 09 19	511, de la Savane, Rimouski
2736-2359 ASSOCIATION DES MANDATAIRES EN VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU QUÉBEC	1989 09 21	4848, rue Dunn, Montréal
2736-2367 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT CARREFOUR LA SARRE INC.	1989 09 21	255, 3 ^e Rue est, La Sarre

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2736-0973 ASSOCIATION DES PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DES CAISSES D'ÉCONOMIE DESJARDINS DU QUÉBEC	1989 09 20	7755, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou
2736-1930 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE GARCEAU INC.	1989 09 21	1111, rue Saint-Charles ouest, bureau 709, Tour ouest, Longueuil
2736-2458 ASSOCIATION DES PROSPECTEURS DE LA CÔTE-NORD	1989 09 22	Sept-îles
2736-3886 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC À LA COUVEUSE INC.	1989 09 22	5385, rue Beauvais, Trois-Rivière-Ouest
2736-3845 ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DE L'ÉRABLE INC.	1989 09 22	Plessisville
2736-0965 ASSOCIATION DES RIVERAINS DE CHAMBORD	1989 09 20	251, rue Principale, Chambord
2736-2813 ASSOCIATION DU BASE-BALL MINEUR DE CHICOUTIMI INC.	1989 09 21	Chicoutimi
2736-2326 ASSOCIATION FAMILIALE DES CROTEAU INC.	1989 09 20	860, rue Clarendon, Bryson
2736-2318 ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFEAS) RÉGION DE SAGUENAY LAC SAINT-JEAN CHIBOUGAMAU CHAPAIS	1989 09 20	208, Dequen, Saint-Gédéon
2736-3068 ASSOCIATION POUR LA FORMATION EN ACUPONCTURE (AFA) INC.	1989 09 20	1695, St-Joseph est, Montréal
2736-2441 ASSOCIATION SPORTIVE DU LAC HUARD INC.	1989 09 22	198, chemin Cyr, New Richmond
2736-2300 A.F.E.A.S. RÉGION CENTRE DU QUÉBEC	1989 09 20	2030, boulevard Jean de Brébeuf, bureau 200, Drummondville
2736-3225 CENTRE DIEU JERICO	1989 09 22	Carrefour du Nord, 900, boulevard Grignon, Saint-Jérôme
2736-2375 LE CHOEUR DU MOULIN D'ANTAN INC.	1989 09 21	11319, Lagauchetière, Montréal Est
2736-1914 LE CLUB DE MOTORISÉS LA DILIGENCE (1989) INC.	1989 09 20	259, Constantin, Saint-Eustache
2736-2425 CLUB DES AMIS DES PETITS ANIMAUX DE LA MAURICIE	1989 09 22	531, 3 ^e Rang, Saint-Narcisse
2736-3910 LE CLUB DES CRÉATIFS DE MONTRÉAL THE CREATIVE CLUB OF MONTRÉAL	1989 09 20	390, rue Notre-Dame ouest, bureau 315, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2736-1088 CLUB DES INITIÉS ST-MARTIN	1989 09 19	1800, boulevard Le Corbusier, bureau 124, Laval
2736-0536 LE CLUB DES RETRAITÉS DE ST-PIERRE	1989 09 20	59, 5 ^e Avenue, Saint-Pierre
2736-3217 COMITÉ ALPHA DU SECTEUR BONAVENTURE	1989 09 22	École Polyvalente de Bonaventure, 143, Avenue Louisbourg, Bonaventure
2736-3662 COMITÉ DES LOISIRS DU PAVILLON DES CÈDRES DE RIVIÈRE-DU-LOUP	1989 09 20	35, des Cèdres, Rivière-du-Loup
2736-2292 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CIBÂT	1989 09 20	772, Sherbrooke, Montréal
2736-4058 CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES	1989 09 22	2727, 6 ^e Avenue, Saint-Georges Ouest
2736-2938 FONDATION DU COLLÈGE DE MATANE	1989 09 22	616, Saint-Rédempteur, Matane
2735-6468 LA FONDATION FOYER DE LA PÉRADE INC.	1989 09 19	60, rue de la Frabrique, Sainte-Anne de la Péraide
2735-4430 FONDATION LA CROISÉE DES CHEMINS	1989 09 19	4080, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges-Ouest
2736-1922 INSTITUT D'ARBITRAGE DU QUÉBEC	1989 09 20	1600, boulevard St-Martin est, Tour A, bureau 400, Laval
2736-3860 INTER GARDIENNAGE, 0-14 (ÉCHANGE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL)	1989 09 22	985, Royale, app. 39, Trois-Rivières
2736-1955 MAISON DE L'ENFANCE AU JARDIN DES TRÉSORS INC.	1989 09 21	11930, Bois-de-Boulogne, Montréal
2736-2433 PARC NAUTIQUE ST-JEAN PORT-JOLI	1989 09 22	Saint-Jean Port-Joli
2736-1948 PROMOTION RESSOURCES DE QUÉBEC INC.	1989 09 21	253, Saint-Paul, bureau 403, Québec
2736-3670 PSYAID ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'EX- PSYCHIATRISÉS	1989 09 20	3550, Masson, app. 429, Montréal
2736-3233 LES P'TITS BÉCOTS	1989 09 22	Baie-Comeau
2736-1138 REGROUPEMENT DES GARDERIES RÉGION 09	1989 09 21	31, boulevard Audubon, Port-Cartier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2736-2284 LA SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE NORANDA LTÉE	1989 09 20	139, boulevard Québec, bureau 201, Rouyn-Noranda
2736-3688 LA SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DES LACS DUBÉ INC.	1989 09 20	71, rue Saint-André, Rivière-du-Loup
2736-1252 TRANSPORT ADAPTÉ BELLECHASSE	1989 09 21	100, Mgr Bilodeau, Saint-Lazare
611		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2644-3127 L'ASSOCIATION RÉGIONALE SPORTIVE COLLÉGIALE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1989 05 18	1989 09 22	de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT COLLÉGIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
2171-1122 FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE	1984 08 17	1989 09 19	1) des objets 2) des dispositions
2620-5518 PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT RIVE SUD OUEST	1988 07 27	1989 09 19	des dispositions
2419-7790 REGROUP'ELLES INC.	1986 09 03	1989 09 19	1) des objets 2) des dispositions
612			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2731-0606 FONDATION VACANCES ACCESSIBLES	FONDATION VACANCES-FAMILLES	1989 06 14

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1369-9707 ATELIER SENECHAL INC.	1974 10 08	6800, Côte de Liesse, bureau 107, Montréal
1361-4219 LES ENTREPRISES JEAN-PAUL MARTINEAU INC.	1975 01 24	656, Marie-Antoinette, Pintendre
1858-3252 FAMILLE DE VIE TRINITAIRE	1982 06 07	2100, Delorimier, Longueuil
1511-0497 MACHINERIE ET ACCESSOIRES DE PLASTIQUE C.D. INC.	1978 02 13	143, Paul Albert, Blainville
1100-2953 LES PLACEMENTS MIRACLE INC.	1968 02 28	8438, Villandry, Anjou
1645-0397 RESSOURCES-SANTÉ QUÉBEC	1980 06 02	1425, chemin Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

614

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1508-1243 LES AMÉNAGEMENTS RUBEC INC.	1977 10 28	140, Champlain, Salaberry de Valleyfield
1853-3000 L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE PLACE ST-MARTIN	1982 01 19	1855, Le Corbusier, Laval
1641-2975 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE DU VALLON INC.	1980 02 01	1420, boulevard Central, Québec
1357-3738 BEN GIRARD & FILS LTÉE	1974 06 25	1805, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi
2421-7432 LA BONNE ÉTOILE JOLIETTE INC.	1987 03 11	101, Lajoie nord, Joliette
1217-6533 CLAUDE LARAMÉE INC.	1971 10 14	1328, Richelieu, Beloeil
1250-3215 CLUB MARCEL CRÊTE INC.	1964 03 23	100, 6 ^e Rue, Grand-Mère

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1118-0882 CONSTRUCTION CONCORDIA INC.	1964 07 09	2000, Mansfield, bureau 1402, Montréal
1247-0522 LES CONSTRUCTIONS CLAUDE DAoust INC.	1972 03 08	545, Chemin Saint-Férol, Les Cèdres
2627-7137 CORPORATION DU LIEN INTER-RIVES INC.	1988 10 31	788, boulevard de l'Escale, Havre Saint-Pierre
1248-7385 DÉVELOPPEMENT CONSORTIUM INC.	1962 11 02	2000, Mansfield, bureau 1402, Montréal
1287-5068 DÉVELOPPEMENT VISION INC.	1962 11 02	2000, Mansfield, bureau 1402, Montréal
1634-1166 ENTREPRISES S.M.T.R. INC.	1979 02 22	130, 1 ^{re} Avenue, Rougemont
2430-7142 ÉQUIPE SALLE À MANGER RIVE-SUD INC.	1987 03 11	465, Guilbault, Longueuil
2153-9630 LES ESCADRILLES ÉMÉRILLONS INC.	1983 04 13	435, rue Dollard, Joliette
1260-0144 FLEETWOOD SHOE CORP.	1962 10 22	3600, Rachel est., Montréal
1116-0421 LES FOURRURES LUDBILL LTÉE	1957 04 11	5716, avenue Edgemore, Côte Saint-Luc
1476-0813 GARDERIE PIPANDOR	1977 07 27	90, 119 ^e Rue, Shawinigan Sud
1317-4727 GESTIONS NOARK INC.	1959 01 08	2000, Mansfield, bureau 1402, Montréal
1369-3031 LES IMMEUBLES LANCE LIMITÉE	1974 08 12	1455, Sherbrooke ouest, bureau 200- Mezzanine, Montréal
1852-1088 LA LIGUE DE QUILLE LES CARIBOUS	1981 11 05	3259, Saint-Samuel, Beauport
2413-8323 MAISON ODETTE	1986 07 02	4736, boulevard Léger, Montréal-Nord
1275-7530 MINES WESTERN QUÉBEC INC.	1945 01 03	625, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 800, Montréal
1144-0039 PIÈCES D'AUTO LAGUE LTÉE	1967 04 18	181, Mère d'Youville, Boucherville

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1369-7206 PLACEMENTS JEANMORO, LTÉE	1974 09 20	1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 2400, Montréal
1362-1875 SHEARSON LOEB RHOADES (CANADA) INC.	1975 03 03	1155, René-Lévesque ouest, bureau 3900, Montréal
1643-3864 LE TOUR DE LIRE	1980 04 08	1437, boulevard Pie IX, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

615

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2551-5610 CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DE GASPÉ-NORD	1988 05 02	9
1508-3447 GARDERIE CAMPAMUSE INC.	1978 01 05	8
1637-1635 GARDERIE TROTTE-MENU	1979 10 03	9
1256-6691 J. & P. COATS (CANADA) LIMITÉE	1901 07 03	6
2417-4807 MISSION CHRÉTIENNE À LA CROIX (1986) INC.	1986 09 11	8
1478-5323 LES PETITS AMIS DE LORRAINE INC.	1977 11 30	7
1856-7925 SOCIÉTÉ DU MUSÉE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC	1982 06 04	14
1511-1081 SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU MARIGOT INC.	1978 03 13	10

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

616

Dissolution — Demandes de**1206-7013 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1206-7013 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 octobre 1989

*Le procureur de la compagnie,
PIERRE CHESNAY, notaire*

63407

2533-5241 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2533-5241 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 2 octobre 1989

63386

*Le président,
YVON LABELLE*

2625-0688 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2625-0688 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Alexis-des-Monts, le 3 octobre 1989

Le procureur de la compagnie,
MARIO LEMAY, notaire

63399

2641-3856 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2641-3856 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 octobre 1989

Les procureurs de la compagnie,
DESIARDINS DUCHARME

63427

ASPHALTE ET PAVAGE DUPUIS INC.

Prenez avis que la compagnie « ASPHALTE ET PAVAGE DUPUIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Pie, le 29 septembre 1989

Le président,
GILLES DUPUIS

63387

ATELIER MÉCANIQUE BONPRI INC.

Prenez avis que la compagnie « ATELIER MÉCANIQUE BONPRI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 6 octobre 1989

Le président,
NORMAND PRIMARD

63428

BERTRAND ROY CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie « BERTRAND ROY CONSTRUCTION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 octobre 1989

Le procureur de la compagnie,
PIERRE G. BOUCHARD, avocat

63408

BRUNO DESHAIES INC.

Prenez avis que la compagnie « BRUNO DESHAIES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 29 septembre 1989

Le président,
BRUNO DESHAIES

63429

CLUB ACADIEN DES ARTISANS DE ST-JACQUES INC.

Prenez avis que la compagnie « CLUB ACADIEN DES ARTISANS DE ST-JACQUES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jacques de Montcalm, le 4 octobre 1989

La présidente,
CHANTAL FOREST

63400

CLUB BONNE ENTENTE

Prenez avis que la compagnie « CLUB BONNE ENTENTE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 19 septembre 1989

Les procureurs de la compagnie,
CAIN, LAMARRE, WELLS

63409

DISTRIBUTIONS VERSAILLES INC.

Prenez avis que la compagnie « DISTRIBUTIONS VERSAILLES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 septembre 1989

Les procureurs de la compagnie,
MONDOR, FOURNIER, avocats

63388

D.M.D. THIBODEAU INC.

Prenez avis que la compagnie « D.M.D. THIBODEAU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 20 septembre 1989

Le procureur de la compagnie,
DONALD OUELLETTE, notaire

63389

ÉDIFICE HARWOOD LTÉE

Prenez avis que la compagnie « ÉDIFICE HARWOOD LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 septembre 1989

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU, WALKER

63410

FOYER LE PIONNIER D'HÉBERTVILLE

Prenez avis que la compagnie « FOYER LE PIONNIER D'HÉBERTVILLE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hébertville, le 3 octobre 1989

La présidente,
OLIVETTE CÔTÉ

63401

GARAGE GENDREAU INC.

Prenez avis que la compagnie « GARAGE GENDREAU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Gardeur, le 28 juillet 1989

63390

Le président,
JEAN-LOUIS GENDREAU

G.D.G. ÉLECTRIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie « G.D.G. ÉLECTRIQUE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 31 août 1989

63430

Le président,
RÉMI GIRARD

HDW HOLDINGS INC.**LES PLACEMENTS HDW INC.**

Prenez avis que la compagnie « HDW HOLDINGS INC. — LES PLACEMENTS HDW INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 octobre 1989

63431

Les procureurs de la compagnie,
HART, SAINT-PIERRE &
DES MARAIS

LA CHORALE LES AS DE CHOEUR

Prenez avis que la compagnie « LA CHORALE LES AS DE CHOEUR » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1989

63391

Le président,
PIERRE SINOTTE

LE GUIDE MONT-ROYAL LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LE GUIDE MONT-ROYAL LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 octobre 1989

63402

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

LES ÉDITIONS LA PRESSE, LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES ÉDITIONS LA PRESSE, LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 septembre 1989

63411

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, O'BRIEN

LES ÉDITIONS SUCCÈS DU JOUR INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ÉDITIONS SUCCÈS DU JOUR INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 1^{er} août 1989

63392

Le président,
JACQUES PAYETTE

LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES LA LUCIOLE INC

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES LA LUCIOLE INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 26 septembre 1989

63432

Le président,
ROBERT BOISIOLI

LES IMMEUBLES PAUL RABY INC

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES PAUL RABY INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Laurier, le 4 octobre 1989

63404

Le président,
PAUL RABY

**LES IMMEUBLES VICTOR FARKAS LTÉE
VICTOR FARKAS REALTIES LTD.**

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES VICTOR FARKAS LTÉE — VICTOR FARKAS REALTIES LTD. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 octobre 1989

63413

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN
SHAPIRO

LES INSTALLATIONS G.A.D. LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES INSTALLATIONS G.A.D. LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1989

63393

La secrétaire,
JULIA MACDONALD

LES PLACEMENTS AMSEL INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS AMSEL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1989

63433

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER

LES PLACEMENTS LE PORTAGE, LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS LE PORTAGE, LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Assomption, le 5 octobre 1989

63403

Le procureur de la compagnie,
YVAN ROY, notaire

LES PLACEMENTS MARIO HOULE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS MARIO HOULE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 4 juillet 1989

63366

Le procureur de la compagnie,
NICOLE LAFRANCE, notaire

**LOGICIELS FLAMINGO INC.
FLAMINGO SOFTWARE INC.**

Prenez avis que la compagnie « LOGICIELS FLAMINGO INC. — FLAMINGO SOFTWARE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 septembre 1989

63394

Le procureur de la compagnie,
JULIEN COOLS-LARTIGUE

MATÉRIAUX LES RIVES INC.

Prenez avis que la compagnie « MATÉRIAUX LES RIVES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 6 octobre 1989

63434

Les procureurs de la compagnie,
LAGASSÉ BOLDUC, notaires

NATIONAL IRON WORKS LTD

Prenez avis que la compagnie « NATIONAL IRON WORKS LTD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1989

63435

Pour la compagnie,
DENIS MASSE, C.A.

**REGROUPEMENT AUX HABITATIONS JEANNE
MANCE DES 12-18 ANS INC.**

Prenez avis que la compagnie « REGROUPEMENT AUX HABITATIONS JEANNE MANCE DES 12-18 ANS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 octobre 1989

63436

Le président,
MICHEL GARCEAU

REP INC.

Prenez avis que la compagnie « REP INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 août 1989

63412

Pour la compagnie,
SAMUEL L. GAGNÉ

R.K. ATTWELL & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie « R.K. ATTWELL & ASSOCIÉS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Newmarket, le 4 octobre 1989

63437

La secrétaire de la compagnie,
LYNN D. ATTWELL

**SOCIÉTÉ BIOMÉCANIQUE
NEURO-VERTÉBRALE DU QUÉBEC**

Prenez avis que la compagnie « SOCIÉTÉ BIOMÉCANIQUE NEURO-VERTÉBRALE DU QUÉBEC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 2 octobre 1989

63438

Le secrétaire,
YVES BELLAVANCE

STRUCTURE PLUS INC.

Prenez avis que la compagnie « STRUCTURE PLUS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 6 octobre 1989

63439

Les procureurs de la compagnie,
LAGASSÉ BOLDUC, notaires

TECH NO-KIT INC.

Prenez avis que la compagnie « TECH NO-KIT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boisbriand, le 29 septembre 1989

63405

Pour la compagnie,
SERGE PÉPIN

Lettres patentes - Correction des (Article 12)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
2163-7061 TYPOMATIQUE INC.	1984 02 03	1989 09 13	changeant la partie III à la partie I

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1311-0614 ** DIAMIDA LTÉE	1989 09 20

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2711-8140 ** LES PRODUITS DE COMMUNICATION CANADIENS INC.	1989 09 20	M. Paul F. Dingle, 1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal	1, Place Ville Marie, bureau 3900, Montréal
2790-6718 ** LES TRANSPORTS UTL LTÉE	1989 09 20	M. Peter R.D. Mackell, 3470, rue Stanley, Montréal	800, Tour de la Place Victoria, bureau 3400, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CHEQUERS

Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CHEQUERS a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Automobile
- Biens
- Contre la grêle
- Responsabilité

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Richard Primeau, 2020, rue University, local 427, Montréal, QC, M3A 2A5. Le siège social de la compagnie est situé au 133, Richmond Street West, suite 300, Toronto, Ontario, M5H 2L3.

Québec, le 5 octobre 1989

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

623

Liquidation des compagnies — Loi sur la

TINGWICK MÉTAL INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation TINGWICK MÉTAL INC. constituée en vertu de la 1^{re} Partie en date du 1969 05 23 avec siège social à Tingwick (Arthabaska) a été dissoute le 1989 10 02 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1211-1928

633395

Loi électorale

Proclamation d'élection

Conformément aux dispositions de l'article 380 de la Loi électorale (1989, c. 1), je donne avis que les candidats ci-après désignés ont été élus lors des élections générales du 25 septembre 1989.

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Abitibi-Est	Raymond Savoie	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Abitibi-Ouest	François Gendron	Parti Québécois
Acadie	Yvan Bordeleau	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Anjou	René Serge Larouche	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Argenteuil	Claude Ryan	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Arthabaska	Jacques Baril	Parti Québécois
Beauce-Nord	Jean Audet	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Beauce-Sud	Robert Dutil	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Beauharnois-Huntingdon	André Chenail	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Bellechasse	Louise Bégin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Berthier	Albert Houde	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Bertrand	François Beaulne	Parti Québécois
Bonaventure	Gérard D. Levesque	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Bourassa	Louise Robic	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Bourget	Huguette Boucher-Bacon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Brome-Missisquoi	Pierre Paradis	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Chambly	Lucienne Robillard	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Champlain	P.A. Brouillette	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Chapleau	John J. Kehoe	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Charlesbourg	Marc-Yvan Côté	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Charlevoix	Daniel Bradet	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Châteauguay	Pierrette Cardinal	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Chauveau	Rémy Poulin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Chicoutimi	Jeanne L. Blackburn	Parti Québécois
Chomedey	Lise Bacon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Crémazie	André Vallerand	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
D'Arcy-McGee	Robert M. Libman	Equality Party/ Parti Égalité
Deux-Montagnes	Jean-Guy Bergeron	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Dorion	Violette Trépanier	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Drummond	Jean-Guy St-Roch	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Dubuc	Gérard-R. Morin	Parti Québécois
Duplessis	Denis Perron	Parti Québécois
Fabre	Jean A. Joly	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Frontenac	Roger Lefebvre	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Gaspé	André Beaudin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Gatineau	Réjean Lafrenière	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Gouin	André Boisclair	Parti Québécois
Groulx	Madeleine Bleau	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Hochelaga-Maisonneuve	Louise Harel	Parti Québécois

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Hull	Robert LeSage	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Iberville	Yvon Lafrance	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Îles-de-la-Madeleine	Georges Farrah	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Jacques-Cartier	Neil Cameron	Equality Party/ Parti Égalité
Jeanne-Mance	Michel Bissonnet	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Jean-Talon	Gil Rémillard	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Johnson	Carmen Juneau	Parti Québécois
Joliette	Guy Chevette	Parti Québécois
Jonquière	Francis Dufour	Parti Québécois
Kamouraska-Témiscouata	France Dionne	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Labelle	Jacques Léonard	Parti Québécois
Lac-Saint-Jean	Jacques Brassard	Parti Québécois
Lafontaine	Jean-Claude Gobé	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
La Peltre	Lawrence Cannon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
La Pinière	Jean-Pierre Saintonge	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Laporte	André Bourbeau	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
La Prairie	Denis Lazure	Parti Québécois
L'Assomption	Jacques Parizeau	Parti Québécois
Laurier	Christos Sirros	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Laval-des-Rapides	Guy Bélanger	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Lavolette	Jean-Pierre Jolivet	Parti Québécois
Les Chutes-de-la-Chaudière	Denise Carrier-Perreault	Parti Québécois
Lévis	Jean Garon	Parti Québécois
Limoulu	Michel Després	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Lotbinière	Lewis Camden	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Louis-Hébert	Réjean Doyon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Marguerite-Bourgeoys	Liza Frulla-Hébert	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Marie-Victorin	Cécile Vermette	Parti Québécois
Marquette	Claude Dauphin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Maskinongé	Yvon Picotte	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Masson	Yves Blais	Parti Québécois

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Matane	Claire-Hélène Hovington	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Matapédia	Henri Paradis	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Mégantic-Compton	Madeleine Bélanger	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Mercier	Gérald Godin	Parti Québécois
Mille-Îles	Jean-Pierre Bélisle	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Montmagny-L'Islet	Réal Gauvin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Montmorency	Yves Séguin	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Mont-Royal	John Ciaccia	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Nelligan	Russel Williams	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Nicolet-Yamaska	Maurice Richard	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Notre-Dame-de-Grâce	Gordon Atkinson	Equality Party/ Parti Égalité
Orford	Robert Benoit	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Outremont	Gerald Tremblay	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Papineau	Norman Mac Millan	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Pointe-aux-Trembles	Michel Bourdon	Parti Québécois
Pontiac	Robert Middlemiss	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Portneuf	Michel Pagé	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Prévost	Paul-André Forget	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Richelieu	Albert Khelfa	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Richmond	Yvon Vallières	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Rimouski	Michel Tremblay	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Rivière-du-Loup	Albert Côté	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Robert-Baldwin	Sam Elkas	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Roberval	Gaston Blackburn	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Rosemont	Guy Rivard	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Rousseau	Robert Thérien	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Rémy Trudel	Parti Québécois

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Saguenay	Ghislain Maltais	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Sainte-Anne	Normand Cherry	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-François	Monique Gagnon-Tremblay	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-Henri	Nicole Loisel	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-Hyacinthe	Charles Messier	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-Jean	Michel Charbonneau	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-Laurent	Robert Bourassa	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Saint-Louis	Jacques Chagnon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Sainte-Marie-Saint-Jacques	André Boulé	Parti Québécois
Saint-Maurice	Yvon Lemire	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Salaberry-Soulanges	Serge Marcil	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Sauvé	Marcel Parent	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Shefford	Roger Paré	Parti Québécois
Sherbrooke	André J. Hamel	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Taillon	Pauline Marois	Parti Québécois
Taschereau	Jean Leclerc	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Terrebonne	Jocelyne Caron	Parti Québécois
Trois-Rivières	Paul Philibert	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Ungava	Christian Claveau	Parti Québécois
Vachon	Christiane Pelchat	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Vanier	Jean-Guy Lemieux	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Vaudreuil	Daniel Johnson	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Verchères	Luce Dupuis	Parti Québécois
Verdun	Henri-François Gauthier	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Viau	William Cusanon	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Viger	Cosmo Maciocia	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party
Vimont	Benoit Fradet	Parti Libéral du Québec/ Québec Liberal Party

Circonscription électorale	Candidat élu	Appartenance politique
Westmount	Richard B. Holden	Equality Party/ Parti Égalité

La liste des candidats proclamés élus a été reçue par le secrétaire général de l'Assemblée nationale le 11 octobre 1989.

Sainte-Foy, le 12 octobre 1989

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la représentation électorale.*

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

627

Loi électorale

Financement des partis politiques

Le directeur des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Le financement public des partis politiques (articles 81 à 86)

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti québécois, monsieur Paul Bégin, pour la période du 1^{er} au 30 août 1989.

1. Frais d'administration	38 099,09 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	38 099,09 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale.*

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Remplacement d'un représentant officiel (article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du Nouveau Parti démocratique du Québec de la circonscription de:		
Laporte	Alex Plante	Manon Jollet
Saint-Jean	Brian Topp	Youcef Tilmatine
Instance du Parti québécois de la circonscription de:		
Bonaventure	Gaston Major	Jean-Yves Chapados
Bourassa	Sandra Lefebvre	André Bourion
Orford	Henri Bourassa	Daniel Samson
Rimouski	Alain Castonguay	François-Pierre Gagnon
Viger	Gertrude Giasson	Charlène Nicolas
Région de Montréal-Ville-Marie	Muriel Di Battista	Danielle Rioux

Nouvelles autorisations (article 64 de la Loi électorale)

Dénomination du parti	Nom du représentant officiel	Date d'autorisation
Equality Party/Parti égalité	Gérald Klein	1989 04 07
Unity Party/Parti unité	Janet Hicks	1989 06 20

Nouvelle autorisation (article 64 de la Loi électorale)

Candidat indépendant autorisé — Élections générales du 25 septembre 1989

Circonscription	Nom du candidat	Nom du représentant officiel	Date d'autorisation
Laurier	Nicholas Vlahos	Kikoloas Manolopoulos	1989 09 14

Nouvelles autorisations — Instances (article 64 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel	Date d'autorisation
Instance du Nouveau Parti démocratique du Québec de la circonscription de: Iberville	Laurian Bouchard	1989 09 19
Sainte-Marie-Saint-Jacques	Mariette Lalonde Penner	1989 09 14
Instance du Parti égalité/ Equality Party de la circonscription de: Saint-Laurent	Allan Weinman	1989 07 05
Sainte-Foy, le 5 octobre 1989		

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

625

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Ville de Granby
Canton de Granby

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Pierre Paradis, donne avis conformément à l'article 161 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (1988, c. 19), qu'il a approuvé, en date du 5 octobre 1989, le Règlement numéro 1810-88 de la ville de Granby, décrétant l'annexion à cette ville d'une partie du territoire de la municipalité du canton de Granby dont la description apparaît ci-après; ce règlement entrera en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis.

Ce territoire est le suivant: un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du canton de Granby, dans la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, comprenant en référence au cadastre du canton de Granby la partie du lot 736 et ses subdivisions présentes et futures renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 736-105; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le côté sud-ouest de l'emprise de chemin de fer de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada dans une direction sud-est jusqu'à la ligne séparative des lots 736 et 732; partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le sud jusqu'à la ligne séparative des lots 633 et 736; la ligne séparant les

lots 736 et 736-60 (rue) des lots 633 et 633-92 (rue); partie de la ligne séparant les lots 736-60 (rue) et 736 des lots 737-37 (rue) et 737 jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 736-146; ledit prolongement et ladite ligne sud-ouest; une ligne droite jusqu'au sommet de l'angle ouest du lot 736-127; la ligne sud-ouest dudit lot 736-127 et son prolongement jusqu'à la ligne sud-est du lot 736-59 (rue); partie de ladite ligne sud-est en allant vers le nord-est sur une distance de dix-neuf mètres et vingt et un centièmes (19,21 m); vers le sud-est, une ligne droite faisant un angle intérieur de 87°42'13" avec la ligne précédente et mesurant cent soixante-quinze mètres et trente-trois centièmes (175,33 m), soit jusqu'au prolongement de la ligne sud-est du lot 736-105; enfin, ledit prolongement et ladite ligne sud-est jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Granby.

*Le ministre des Affaires municipales,
PIERRE PARADIS*

624

Ville de Granby
Canton de Granby

Le ministre des Affaires municipales donne avis, conformément à l'article 30 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (1988, c. 19), qu'il a établi, à la suite de l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité du canton de Granby à la municipalité de la ville de Granby, la population respective de ces municipalités à 8 145 et 38 508 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,
PIERRE PARADIS*

624

Assemblée nationale[L.S.]
Canada

J. GILLES LAMONTAGNE

Province de Québec

ÉLIZABETH II, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux qui les présentes verront ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE c'est Notre désir et Notre bon plaisir de rencontrer aussitôt que possible le peuple de la province de Québec et d'obtenir son avis exprimé en Parlement:

À CES CAUSES, sur l'avis du Conseil exécutif de la province de Québec, Nous convoquons par les présentes une nouvelle Assemblée pour le vingt et unième jour de novembre prochain et mandons et ordonnons à ses Membres de s'assembler à cette date, à l'Hôtel du Parlement, en la ville de Québec.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable J. GILLES LAMONTAGNE C.P., C.D., lieutenant-gouverneur de ladite Province.

Donné en Notre ville de Québec, le neuvième jour d'août, l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-neuf et de Notre Règne le trente-huitième.

Par ordre,

*Le secrétaire de l'Assemblée
nationale,*
PIERRE DUCHESNE

404-33-14

Industrie, du Commerce et de la Technologie**Heures d'affaires****Festival de la Galette de Sarrasin inc.****Avis d'autorisation**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2), qu'il autorise les établissements commerciaux situés sur le territoire de la ville de Louiseville à exercer leurs activités à l'extérieur des périodes prévues par la loi, soit de 11 h 00 à 17 h 00 le dimanche, 8 octobre 1989, lors du Festival de la Galette de Sarrasin.

Québec, le 3 octobre 1989

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,*
PIERRE MACDONALD

628

**Projet de loi d'intérêt privé —
Avis de présentation d'un****Ville de Verdun**

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Verdun s'adressera au Parlement du Québec, à la présente session, pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé portant sur l'objet suivant:

1. L'obligation pour la ville de nommer un directeur général et de fixer son traitement.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1024, rue Saint-Augustin, Québec, QC, G1A 1A3.

Verdun, le 26 septembre 1989

63414

Les procureurs de la ville,
HÉBERT DENAULT DELISLE, *avocats*

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1502-9671 CLUB DE LOISIRS ET DE SPORT DES HANDICAPÉS DE LAVAL INC.	1989 09 06	Aucune
1370-6304 SOCIÉTÉ BÉNÉVOLE DE PROPAGATION DE L'HÉBREU	1989 08 28	Aucune
1639-4025 TRANSPORTS M. & P. VAILLANCOURT INC.	1989 09 12	Aucune

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

620

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000127-892
S. 350-18-000014-895

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 2700, boulevard Laurier, bureau 2000, Sainte-Foy, QC, G1V 4C7, partie demanderesse, contre PATRICK NADEAU et SOLANGE CORRIVEAU, époux communs en biens, 790, rue Principale, Saint-Malachie, QC, G0R 3N0, partie défenderesse, et NORMAND BOURQUE syndic Ltée, ès qualités à la faillite de Patrick Nadeau, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de Dorchester, mis en cause.

Le lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, Huitième (8^e) Rang de Frampton, de la division d'enregistrement de Dorchester, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances les améliorations et accessoires, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation, le tout étant immeuble par nature ou par destination. En tenant compte des parties ci-après distraites, la partie résiduelle dudit lot concernée par la présente description aurait une superficie d'environ soixante-dix-sept acres (77 ac) (31,16 ha).

Sauf et à distraire:

1. La partie appartenant à dame Emmanuel Fournier ou représentants, soit une partie dudit lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, contenant un demi acre ($\frac{1}{2}$ ac) en superficie; borné en front, au nord-est, au chemin public, au nord-ouest à Henri Aubé, au sud-est et au sud-ouest à Patrick Kelly.
2. La partie appartenant à Gérard Picard ou représentants, soit une partie dudit lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel

de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant cent sept pieds et dix pouces (107,10 pi) de longueur, quatre-vingt-dix-sept pieds et dix pouces (97,10 pi) au chemin public et quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) en bas; borné au sud-est à Emmanuel Fournier, au nord-est au chemin public, au sud-ouest et au nord-ouest à Patrick Kelly.

3. La partie appartenant à Philippe Marceau ou représentants, soit une partie dudit lot numéro cent cinq (105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant au sud-ouest cent quatre-vingts pieds (180 pi), au nord-ouest cent vingt-six pieds (126 pi), au nord-est cent quatre-vingt-douze pieds (192 pi) et au sud-est cent cinquante-six pieds (156 pi); borné en front, au nord-ouest, au chemin public, au sud-est à Jules Chabot, au nord-est au chemin public, au sud-ouest à Almanzare Dion.

4. La partie appartenant à Roland Guay ou représentants, soit une partie dudit lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant au nord deux cent quarante-sept pieds (247 pi), au sud deux cent soixante pieds (260 pi), à l'est cinquante-trois pieds (53 pi) et à l'ouest quatre-vingt-cinq pieds (85 pi); borné au nord à l'ancien chemin, au sud à Émile Marceau, à l'ouest à Roland Dion et à l'est à Philippe Marceau.

5. Les deux parties appartenant à Roland Dion ou représentants, soit deux parties du lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant deux cents (200 pi) du nord au sud sur soixante-quinze pieds (75 pi) de l'est à l'ouest; borné au nord à Ernest Tanguay, au sud et à l'ouest à Jules Chabot, à l'est à Jules Chabot et mesurant quarante-trois pieds (43 pi) au nord-est, cinquante-six pieds (56 pi) au sud-ouest, soixante-quinze pieds (75 pi) de profondeur; borné au nord-est à Roland Dion, au sud-est à Roland Dion, au sud-ouest à Jean-Paul Tanguay et au nord-ouest à un ruisseau.

6. Les deux parties appartenant à John O'Farrell ou représentants, soit les deux parties dudit lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur; borné au sud-ouest à la nouvelle route 53, maintenant route 277, au nord-est, nord-ouest et sud-est à Yvon Marceau et mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur; borné au sud-ouest à Sylvio Pelchat, au sud-est à Yvon Marceau, au nord-est à Yvon Marceau et au nord-ouest à John O'Farrell.

7. La partie appartenant à Patricia Comeau ou représentants, soit une partie dudit lot numéro cent cinq (lot 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) par cent cinquante pieds (150 pi); borné au sud-ouest à la nouvelle route 53, maintenant route 277, au sud-est et au nord-est à Yvon Marceau et au nord-ouest à Sylvio Marceau.

8. Les deux parties appartenant à J. Ernest Tanguay selon l'acte enregistré sous le numéro 99383, soit:

8.1 une pointe de terrain, de forme triangulaire, prise et détachée du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre de Saint-Malachie, mesurant environ cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne nord-ouest, bornée au nord-est au boulevard, au nord-ouest et au sud-ouest à J. Ernest Tanguay;

8.2 un morceau de terrain de forme à peu près rectangulaire, pris et détaché du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre pour la paroisse de Saint-Malachie, pouvant mesurer environ un demi acre ($\frac{1}{2}$ ac) de largeur sur environ deux acres (2 ac) et vingt-cinq pieds (25 pi) de profondeur, borné au nord-ouest à J. Ernest Tanguay et des trois autres côtés à Jules Chabot tel que clôturé.

9. La partie appartenant à Alyre Tanguay selon l'acte enregistré sous le numéro 139419, soit un lopin de terre de figure irrégulière et triangulaire faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, mesurant deux cent quatre pieds (204 pi) dans sa ligne sud-ouest, soit le long de la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277, cent cinquante-deux pieds (152 pi) dans sa ligne est, le tout mesures anglaises, borné au sud-ouest à la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277, au nord à la balance de lot numéro 105, restant à Yvon Marceau et à l'est par le terrain de monsieur Ernest Tanguay.

10. La partie appartenant à Patrick Kelly et Louis O'Farrell pour la succession de Gérard Ruel selon l'acte enregistré sous le numéro 152273, soit un terrain mesurant cent soixante-treize pieds (173 pi) de longueur sur cent dix-sept (117 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Malachie, Dorchester, Huitième Rang du canton de Frampton; borné comme suit: au nord-est par la rue principale du village Saint-Malachie, au sud-ouest par Yvon Marceau, et au sud-est par Henri Marceau et au nord-ouest par Emmanuel Fournier ou représentants.

11. La partie appartenant à Georges Bélanger selon l'acte enregistré sous le numéro 136953, soit un lopin de terre faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, de forme rectangulaire, avec le lac qui s'y trouve et le chalet y érigé. Ce terrain étant borné de toutes parts par la balance du lot numéro 105, restant à Émile Marceau, la ligne du côté nord et passant à cent pieds (100 pi) au nord-est de la partie de la rive dudit lac au point le plus avancé vers le nord-est de cette rive du côté nord-est, la ligne du côté sud-ouest de ce lopin passant à soixante-quinze pieds (75 pi) du côté sud-ouest du point de la rive le plus avancé vers le sud-ouest dudit lac, celle du côté nord-ouest passant à soixante-quinze pieds (75 pi) au nord-ouest du point le plus avancé vers le nord-ouest de la rive nord-ouest dudit lac et de la ligne sud-est dudit lopin passant à cent pieds (100 pi) au sud-est du point le plus avancé vers le sud-est de la ligne sud-est du point le plus avancé vers le sud-est de la ligne sud-est dudit lac, le tout mesures anglaises, la cuve dudit lac se trouvant comprise dans ce terrain présentement distraint. Avec les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées à cet immeuble et notam-

ment avec droit pour Georges Bélanger, ses représentants et ayant cause sur le susdit lopin de terre de passer, à pied et en voiture, en toute saison de l'année dans le chemin déjà tracé sur la partie du lot cent cinq (ptie 105) susdit, restant à Émile Marceau et situé au sud-ouest du terrain distraint; ce passage pouvant être exercé sur une largeur de quinze pieds (15 pi), mesures anglaises, pour communiquer de la nouvelle route numéro 53 au terrain distraint et vice versa et avec droit pour Georges Bélanger de placer en terre les poteaux devant supporter les fils électriques et de téléphone sur cette lisière de terrain tel qu'établi à l'acte enregistré sous le numéro 136953.

12. La partie appartenant à Fernand Marceau selon l'acte enregistré sous le numéro 115337, soit un terrain, emplacement mesurant deux cents pieds (200 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur une profondeur de deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) du côté nord-ouest, faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, borné au nord-est partie au terrain d'Ernest Tanguay et partie au terrain restant à Émile Marceau, au nord-ouest par Ernest Tanguay, au sud-ouest à la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277 et au sud-est à la balance du lot numéro 105 avec droit pour Fernand Marceau, ses représentants et ayant cause sur le susdit emplacement de prendre de l'eau au moyen d'un tuyau dans la source située sur la balance du lot 105, restant à Émile Marceau à environ deux cents pieds au nord-est du susdit emplacement, de placer le tuyau sous terre à partir dudit emplacement jusqu'à ladite source, de la réparer et renouveler au besoin le tout à perpétuité et avec droit d'installer également un réservoir, tel qu'établi à l'acte enregistré sous le numéro 115337.

13. La partie appartenant à Réal Marceau selon l'acte enregistré sous le numéro 115766, soit un lopin de terre mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur une profondeur d'environ cent soixante-quinze pieds (175 pi), soit sur la profondeur comprise entre la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277 et la rivière Etchemin, faisant partie du lot cent cinq (105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, borné au nord-est à la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277, au sud-ouest à la rivière Etchemin et au nord-ouest à la balance du même lot restant à Émile Marceau.

14. La partie appartenant à Réal Marceau selon l'acte enregistré sous le numéro 115232, soit un lopin de terre faisant partie du lot cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est, ayant une profondeur d'environ huit cents pieds (800 pi) du côté sud-est et d'une profondeur d'environ quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) du côté nord-ouest à la rivière Etchemin, au nord-ouest par la balance du lot numéro 105 restant à Émile Marceau.

15. La partie appartenant à Sylvio Pelchat selon l'acte enregistré sous le numéro 139418, soit un lopin de terre ou emplacement faisant partie du lot cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125 pi), mesures anglaises, borné au sud-ouest à la nouvelle route numéro 53, maintenant route 277, au nord-est, au nord-ouest et au sud-est à la balance du même lot restant à Yvon Marceau. La ligne côté nord-ouest du lopin présentement distraint se trouvant à deux cents pieds (200 pi) de la ligne sud-est de l'emplacement faisant partie du même lot et appartenant à Fernand Marceau.

16. La partie appartenant à Sylvio Pelchat selon l'acte enregistré sous le numéro 149188, soit un morceau de terrain mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125 pi), connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton, borné au sud-ouest par une partie du même lot, appartenant déjà à Sylvio Pelchat, au sud-est par une autre partie du même lot, appartenant à Yvon Marceau, au nord-est par une autre partie du même lot, restant également à Yvon Marceau et au nord-ouest par une autre partie du même lot, appartenant à John O'Farrell.

17. La partie appartenant à Ambroise Hickey selon l'acte enregistré sous le numéro 169122 soit un terrain mesurant cent pieds (100 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur cent vingt-cinq pieds (125 pi) de profondeur du sud-ouest au nord-est, mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, Huitième Rang du canton de Frampton, borné comme suit: au sud-ouest au terrain appartenant à monsieur Ambroise Hickey, au nord-ouest au terrain de monsieur Fernand Marceau, au nord-est à la partie du même lot étant la propriété de monsieur Patrick Nadeau et au sud-est au terrain de monsieur Germain Gilbert.

18. La partie appartenant à Marcel Patoine selon l'acte enregistré sous le numéro 177790, soit un terrain situé en la paroisse de Saint-Malachie, Dorchester, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est, sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur du sud-ouest au nord-est, mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, VIII^e Rang du canton de Frampton, borné comme suit: au sud-ouest au chemin public (route 277), au nord-ouest, nord-est et sud-est à la partie du même lot restant à Patrick Nadeau. La ligne sud-est du terrain ci-dessus distraint est située à deux cent trente pieds (230 pi) d'une rue tracée sur la partie restante dudit lot numéro cent cinq (ptie 105).

19. La partie appartenant à Michel Voisine selon l'acte enregistré sous le numéro 181376, soit un terrain situé en la paroisse de Saint-Malachie, Dorchester, mesurant cent trente-six pieds (136 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur du sud-ouest au nord-est, mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, VIII^e Rang du canton de Frampton; borné comme suit: au sud-ouest au chemin public (route 277), au sud-est au terrain de Marcel Patoine, au nord-ouest et au nord-est à la partie du même lot appartenant à Patrick Nadeau.

20. La partie appartenant à Donald Lafontaine selon l'acte enregistré sous le numéro 182483, soit un terrain situé en la paroisse de Saint-Malachie, Dorchester, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur du sud-ouest au nord-est mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour Saint-Malachie, Dorchester, VIII^e Rang du canton de Frampton; borné comme suit: au sud-ouest au chemin public (route 277), au nord-ouest au terrain de Marcel Patoine, au nord-est et au sud-est à la partie du même lot appartenant à Patrick Nadeau.

21. La partie appartenant à Gilles Lacroix selon l'acte enregistré sous le numéro 189805, soit un terrain de figure irrégulière, situé en la paroisse de Saint-Malachie, mesurant cent quatre-vingt-dix-sept pieds (197 pi) vers l'est, cent quatre-vingt-douze pieds (192

pi) vers le sud, cent cinquante pieds (150 pi) vers le nord et cent cinquante pieds (150 pi) vers l'ouest, le tout mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Dorchester, Huitième Rang (rg 8) du canton de Frampton, borné comme suit: vers l'est et vers le sud par une autre partie du même lot appartenant à Patrick Nadeau, vers l'ouest et vers le nord par une autre partie du même lot appartenant à Gilles Lacroix. Le point de rencontre des lignes sud et est du terrain présentement distraint est situé à environ soixante-trois pieds et cinq dixième (63,5 pi) du point de rencontre des lignes sud et est du terrain appartenant déjà à Gilles Lacroix.

22. La partie appartenant à Michel Lafontaine selon l'acte enregistré sous le numéro 198615, soit un terrain, situé en la paroisse de Saint-Malachie, Dorchester, mesurant cent dix pieds (110 pi) de largeur du nord-ouest au sud-est sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur du sud-ouest au nord-est, mesures anglaises, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Dorchester, 8^e Rang du canton de Frampton; borné comme suit: au sud-ouest au chemin public (route 277), au nord-ouest au terrain de Donald Lafontaine, au nord-est et au sud-est à la partie du même lot restant à Patrick Nadeau.

23. Les subdivisions officielles numéros un, deux et trois dudit lot originaire numéro cent cinq (lots 105-1, 105-2 et 105-3).

24. La partie vendue par Patrick Kelly au ministère de la Voirie du Québec selon l'acte reçu par Gaston Dufour, notaire, le 3 juin 1948, enregistré au susdit bureau d'enregistrement le lendemain sous le numéro 88664 de figure irrégulière, étant une partie du lot numéro cent cinq (ptie 105) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Malachie, mesurant dans sa ligne sud-est trois mille cent quarante et un pieds (3 141 pi), dans une autre ligne sud-est cent douze pieds (112 pi), dans sa ligne nord-ouest deux mille cent vingt-huit pieds (2 128 pi), dans une autre ligne nord-ouest cent quarante-deux pieds (142 pi) et bornée vers le nord par le résidu du lot 105 et le lot 104 et vers le nord-ouest par le résidu du lot 105; la partie du lot 105 appartenant à Ernest Tanguay et le lot 108 et contenant une superficie de cent soixante-douze mille cinq cent dix-sept pieds carrés (172 517 pi²), le tout mesures anglaises.

Avec toutes les servitudes actives et passives, enregistrées et encore existantes dont notamment:

Les droits de Forest Henderson à une source d'eau située sur une partie du susdit lot numéro 105, avec toutes les servitudes nécessaires à l'exercice de ces droits, selon des titres dûment enregistrés.

Une servitude réelle et perpétuelle de passage de conduites d'égout sanitaire en faveur de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Malachie selon l'acte enregistré sous le numéro 157623.

Une servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec selon l'acte enregistré sous le numéro 144792.

La mise à prix est fixée à 49 706,85 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le VINGT-DEUXIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
DENYSE B. LESSARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 4 octobre 1989

63368

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000117-890
S. 455-18-000012-896

CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE GARDIEN, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 101, rue Canrobert à l'Ange-Gardien, district de Bedford, JOE IEO, partie demanderesse, contre GUY DESROCHERS, domicilié et résidant au 81, Aikman, Farnham, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, 1, rue Principale, Bedford, district de Bedford, mis en cause.

« Un immeuble sis à Farnham, au 264, rue Charbonneau, connu et désigné comme étant:

1. Un terrain de forme irrégulière étant partie du lot numéro cinquante-trois (ptie 53) au cadastre officiel de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, borné comme suit: à l'ouest par le lot numéro 56, suivant la ligne « F-B »; au nord par une autre partie du lot numéro 53 (rue Charbonneau) suivant la ligne « B-D »; à l'est par le lot numéro 52, suivant la ligne « D-E »; au sud-est par le lot numéro 505 (chemin de fer) suivant la ligne « E-F », mesurant cent soixante-quinze pieds et quatre-vingt-seize centièmes (175,96 pi) dans sa ligne ouest suivant la ligne « F-B », dix-neuf pieds et onze centièmes (19,11 pi) dans sa ligne nord suivant la ligne « B-D », cent quarante-sept pieds et un dixième (147,1 pi) dans sa ligne est suivant la ligne « D-E », trente-sept pieds et six dixièmes (37,6 pi) (courbe de 583,63 pi de rayon) dans sa ligne sud-est suivant la ligne « E-F »; le terrain ayant une superficie de trois mille trente-cinq pieds carrés et quatre dixièmes (3 035,4 pi²), mesures anglaises.

2. Un terrain de forme irrégulière étant le lot numéro cinquante-cinq (no 55) au cadastre officiel de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, borné comme suit: à l'ouest par le lot numéro 64, suivant la ligne « I-J »; au nord par le lot numéro 56, suivant la ligne « J-G »; au sud-est par le lot 505 (chemin de fer), suivant la ligne « G-H »; à l'ouest par une partie du lot numéro 55, suivant la ligne « H-I », mesurant trente-huit pieds et quarante-six centièmes (38,46 pi) dans sa ligne ouest, suivant la ligne « I-J »; soixante-deux pieds et quatre-vingt-onze centièmes (62,91 pi) dans sa ligne nord, suivant la ligne « J-G »; quatre-vingt-neuf pieds et quatre-vingt-onze centièmes (89,91 pi) (courbe de 583,63 pi de rayon), dans sa ligne sud-est suivant la ligne « G-H »; trente-deux pieds et cinquante-trois centièmes (32,53 pi) dans sa ligne ouest, suivant la ligne « H-I »; le terrain ayant une superficie de deux mille quatre cent quarante-sept pieds carrés et quatre dixièmes (2 447,4 pi²), mesures anglaises.

3. Un terrain de forme irrégulière étant le lot numéro cinquante-six (no 56) au cadastre officiel de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi.

4. Un terrain de forme irrégulière étant une partie du lot numéro cinquante-sept (ptie 57) au cadastre officiel de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, borné comme suit: au sud par le lot numéro 56, suivant la ligne « A-C »; au nord par une partie du lot 57, suivant la ligne « A-B »; à l'est par le lot numéro 53, suivant la ligne « B-C »; mesurant soixante-dix-sept pieds et trente-huit centièmes (77,38 pi) dans sa ligne sud suivant la ligne « A-C »; soixante-dix-huit pieds et neuf dixièmes (78,9 pi) dans sa ligne nord suivant la ligne « A-B »; seize pieds et deux dixièmes (16,2 pi) dans sa ligne est suivant la ligne « B-C »; le terrain ayant une superficie de six cent vingt-six pieds carrés et huit dixièmes (626,8 pi²), mesures anglaises.

Le tout tel qu'il appert d'un plan préparé par M. Guy Migué, arpenteur-géomètre, le trois juillet mil neuf cent soixante-quinze sous le numéro 5718 de ses minutes. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670 e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de sept mille neuf cent quatre-vingt-deux dollars (7 982,00 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, soit 1,04, et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, 1, rue Principale, Bedford, le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 2 octobre 1989

63415

Charlevoix

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Charlevoix
Nos 240-18-000003-891
240-05-000076-894

CHARETTE, FORTIER, HAWEY, TOUCHÉ, ROSS & ASSOCIÉS, société de comptables ayant un bureau au 464, rue Saint-Étienne, La Malbaie, comté et district de Charlevoix, demanderesse, contre FERME CONRAD CÔTÉ INC et LA LOUVE DE LA BAIE INC., corporations légalement constituées, ayant leur siège social à Baie-Saint-Paul, comté et district de Charlevoix, défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix numéro 2, bureau d'enregistrement, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, mis en cause.

« Un terrain de figure rectangulaire, mesurant quarante-huit pieds (48 pi) de largeur sur cent soixante-cinq pieds (165 pi) de profondeur, direction est-ouest, mesures anglaises, désigné comme étant partie du lot numéro sept cent trente-deux (ptie 732) au cadastre officiel de la paroisse de Baie-Saint-Paul; avec un poulailler et dépendances dessus érigés, borné vers l'est, l'ouest et le sud par le résidu du lot 732 (M. et Mme Moïse Côté), vers le nord par partie du lot 729, avec le réseau d'aqueduc existant. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 7 372,50 \$, compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Charlevoix no 2, Baie-Saint-Paul, 4, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul, QC, G0A 1B0, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif,

PIERRE GAUDREULT, *avocat*

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 11 octobre 1989

63442

Drummondville

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 505-05-005328-883
405-18-000011-893

E.W. TINMOUTH, agissant en sa qualité de fondé de pouvoir au Canada pour les souscripteurs d'assurances non maritimes, membres du Lloyd's de Londres, ayant son bureau au 1155, University, bureau 1400, ville et district de Montréal, et LES PROVINCES UNIES COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 2020, rue University, local 600, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-GUY CAMIRAND, résidant et domicilié au 654, route 155, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, mesurant au sud-ouest, le long de la route 155 et au nord-est trois arpents (3 arp) de largeur par trois arpents (3 arp) de profondeur dans les lignes nord-ouest et sud-est, le tout plus ou moins, lequel emplacement est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-neuf (ptie 39), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Léonard, division d'enregistrement de Nicolet no 2, et est borné comme suit: au sud-ouest par la route 155, au sud-est par le lot numéro 40, au nord-est par une autre partie du lot 39, appartenant à André Cantin, et au nord-ouest par le chemin public du 8^e Rang; avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances. Moins et à distraire, dudit emplacement, un immeuble vendu par Charles-Édouard Lamothe à Céline Carpentier aux termes d'un acte de vente passé devant Laval Simard, notaire, le 19 octobre 1973 et enregistré au susdit bureau d'enregistrement, le 23 octobre 1973, sous le numéro 69332, à savoir: un terrain-emplacement situé en la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston, dans le rang Saint-Joseph, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-neuf (ptie 39) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet et borné comme suit: du côté sud-ouest, sur cent cinquante pieds (150 pi) de largeur, par la route no 155 accolée; du côté nord-est, sur cent cinquante pieds (150 pi) de largeur à la profondeur, par le terrain de André Cantin, autre partie du lot 39 du cadastre susdit; du côté nord-ouest, sur six cent vingt pieds (620 pi) de profondeur, par le chemin du 8^e Rang; du côté sud-est, sur six cent vingt pieds (620 pi) de profondeur, par autre partie du lot 39 ci-dessus désigné. »

La mise à prix est fixée à 3 358,58 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet, 395, Mgr-Courchesne, C.P. 580, Nicolet, QC, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à DIX heures.

La shérif adjointe,

ME JOSÉE TREMBLAY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 21 septembre 1989

63369

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 500-05-005328-883
405-18-000011-893

E.W. TINMOUTH, agissant en sa qualité de fondé de pouvoir au Canada pour les souscripteurs d'assurances non maritimes, membres du Lloyd's de Londres, ayant son bureau au 1155, University, bureau 1400, ville et district de Montréal, et LES PROVINCES UNIES COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 2020, rue University, local 600, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-GUY CAMIRAND, résidant et domicilié au 654, route 155, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-neuf (ptie 39), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Léonard, division d'enregistrement de Nicolet no 2, mesurant trois arpents (3 arp) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, le tout plus ou moins et est borné comme suit: au sud-ouest par la route 155, au nord-ouest par le lot numéro 26, au nord-est par une autre partie dudit lot 39, appartenant à André Cantin et au sud-est par le chemin public du 8^e Rang. »

La mise à prix est fixée à 53 519,40 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet, 395, Mgr-Courchesne, C.P. 580, Nicolet, QC, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à DIX heures TRENTE.

La shérif adjointe,
ME JOSÉE TREMBLAY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 21 septembre 1989

63370

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
Nos 110-05-000168-886
110-18-000007-897

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, dont le siège social est situé au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal et ayant un bureau au 39, montée Sandy-Beach, Gaspé, district de Gaspé, partie demanderesse, et **CENTRE DE PIÈCES KRUSE INC.**, corporation légalement constituée ayant un bureau à Gaspé, district de Gaspé, et **NEVILLE HOTTON**, domicilié et résidant au 2825, Wedgewood, Niagara Falls, Ontario, partie défenderesse.

« Un lopin de terre sis et situé en la ville de Gaspé, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept (7-ptie), rang Deux Nord du canton d'York, mesurant mille pieds (1 000 pi) au sud-ouest par une profondeur de deux mille trois cent dix pieds (2 310 pi) au nord-ouest, mille cent vingt-deux pieds (1 122 pi) à l'est et mille deux cent cinquante-quatre pieds (1 254 pi) au sud-est et borné comme suit: au nord-ouest par le rang 1; à l'est par le lot 6 B, au sud-est par une partie du lot 7 et au sud-ouest par la route 132; sans bâtisse. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 191,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé, palais de justice de Percé, le MARDI CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à DIX heures.

Le shérif,
JEAN BOURGET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 6 octobre 1989

63425

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Montréal
Nos 500-02-000510-896
110-18-000006-899

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 600, de La Gauchetière Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **DANIEL MÉTHOT**, domicilié et résidant au 8250, rue Croissant-Langevin à Duvernay, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un certain terrain ou emplacement situé dans la ville de Grande-Rivière, connu et désigné comme étant la subdivision douze du lot originaire cent soixante-trois (lot 163-12) du Premier Rang Ouest de la Grande-Rivière, au cadastre officiel de la municipalité de Grande-Rivière, mesurant cent pieds (100 pi) vers le nord et vers le sud, cinquante pieds (50 pi) vers le nord-est et vers le

sud-ouest. Cet emplacement ainsi désigné est borné vers le nord par le lot 163-11, vers le nord-est par le chemin public, vers le sud par le lot 163-13 et vers le sud-ouest par le lot 163-13; avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendance. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 8 960,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé, palais de justice de Percé, le MARDI CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à ONZE heures.

Le shérif,
JEAN BOURGET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 6 octobre 1989

63426

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-000262-896
505-18-000085-894

LES PAVAGES DE VARENNES INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 3350, rang de la Butte-aux-Renards, ville de Varennes, district de Richelieu, partie demanderesse, contre **IMMEUBLES GI-RALL INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1610, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 201, ville de Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

Premier immeuble

« Un immeuble ayant front sur la rue des Hirondelles et un accès à la rue des Tourterelles en la ville de Longueuil, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent soixante-quinze (575) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec et sujet à la servitude de passage et à la servitude d'utilisation d'espaces à rebuts tel qu'il appert à l'acte enregistré audit bureau sous le numéro 690939, et avec et sujet à la servitude d'égout, d'aqueduc et de drainage enregistrée audit bureau sous le numéro 690940. »

La mise à prix est fixée à 25 440,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, LONGUEUIL, QC, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à TREIZE heures TRENTE.

Deuxième immeuble

« Un immeuble ayant front sur la rue des Tourterelles en la ville de Longueuil, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent soixante-seize (576) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec et sujet à la servitude de passage et à la servitude d'utilisation d'espaces à rebuts tel qu'il appert à l'acte enregistré audit bureau sous le numéro 690939, et avec et sujet à la servitude d'égout, d'aqueduc et de drainage enregistrée audit bureau sous le numéro 690940. »

La mise à prix est fixée à 26 394,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, LONGUEUIL, QC, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 5 octobre 1989

63416

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003934-880

MARCHÉ ARCAND & COLLIN INC., partie demanderesse, contre LAWRUB HOLDING INC., et RUBLAC FOOD SERVICES INC., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, et 163214 CANADA INC., mis en cause.

« Un terrain de configuration irrégulière donnant sur le boulevard Gouin Ouest à Pierrefonds, terrain désigné sur le cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève comme étant la subdivision numéro cinquante-huit du lot originaire numéro cent cinquante-trois (153-58); avec le bâtiment commercial qui s'y trouve, portant le numéro 14068 du boulevard Gouin Ouest. Le pavé de l'emplacement de stationnement aménagé sur ce terrain empiète sur le lot numéro 153-13 et sur une partie du lot numéro 153, appartenant à la ville de Pierrefonds. Le tout, tel qu'il est indiqué par une ligne rouge sur un plan dressé par Jean-Charles Legault, arpenteur-géomètre, le 10 décembre dernier (1986), ce plan ayant été reconnu conforme et signé *ne varietur* par les parties, en présence du notaire, et par celui-ci. L'immeuble, en l'état où il se trouve actuellement, avec les droits et les servitudes, actives ou passives, apparentes ou non, qui s'y rattachent et avec ses accessoires. »

La mise à prix est fixée à 261 127,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 octobre 1989

63443

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000739-891
S. 200-18-000107-894

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-CROIX, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 6335, rue Principale à Sainte-Croix, représentée aux fins des présentes par l'Office du crédit agricole du Québec, corporation régie par la Loi sur le financement agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, demanderesse, contre FERNAND BÉDARD, domicilié au 6377, rue Principale à Sainte-Croix, district de Québec, défendeur.

« Un immeuble avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances étant le commerce de l'emprunteur, et portant le numéro d'immeuble 6371, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, QC, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent dix-sept (ptie 117) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Croix, division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant, plus ou moins, vingt-deux mètres et quarante-deux centièmes (22,42 m, soit 73,55 pi) en front le long de la rue Principale sur toute la profondeur qu'il y a à aller au lot 130 du susdit cadastre situé au sud-ouest du présent immeuble et borné comme suit: vers le nord-est par la rue Principale, vers le sud-est par une autre partie dudit lot 117, propriété de monsieur Montambault ou représentants, vers le sud-ouest par le lot 130 du susdit cadastre, propriété de l'emprunteur, lequel sera désigné à l'item 2 ci-après et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot 117, propriété de l'emprunteur; le tout avec circonstances et dépendances, comprenant les serres dessus construites avec leur équipement.

Une parcelle de terrain de figure irrégulière située en la municipalité de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, QC, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro cent trente (ptie 130) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Croix, division d'enregistrement de Lotbinière, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, quatre cent six pieds (406 pi) au nord-est, cent cinquante et un pieds (151 pi) au sud-est et au nord-ouest et quatre cent trente-deux pieds (432 pi) au sud-ouest et bornée comme suit: vers le nord-est par les parties du lot originaire numéro 117 du susdit cadastre, respectivement propriétés de Louis Montambault ou représentants, l'emprunteur (deux parcelles du lot 117), à Adalbert Laroche ou représentants et par le lot originaire 127 du susdit cadastre, propriété de Rolland Lemay ou représentants et par partie du lot 126 du susdit cadastre, propriété de Ulric Laliberté ou représentants, vers le sud-est par le chemin public conduisant à la polyvalente de Tilly, vers le sud-ouest par partie du lot 131, étant la propriété de la polyvalente de Tilly et vers le

nord-ouest par une autre partie dudit lot 130, propriété de François Fournier ou représentants. Le tout avec les serres dessus construites, circonstances et dépendances, comprenant leur équipement.

Une parcelle de terrain avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 6377, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, QC, étant la résidence de l'emprunteur, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro cent dix-sept (ptie 117) du susdit cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Croix, division d'enregistrement de Lotbinière, de figure irrégulière, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m, soit 60 pi) de largeur par toute la profondeur qu'il y a à partir du chemin public (rue Principale) à la partie du lot 130 désignée à l'item 2 des présentes et bornée comme suit: vers le nord-est par la rue Principale, vers le sud-est par partie du lot 117 décrite à l'item 1 des présentes, vers le sud-ouest par partie du lot 130 décrite à l'item 2 des présentes et vers le nord-ouest par partie du lot 117, propriété de Adalbert Laroche ou représentants. Le tout avec circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à trente-cinq mille trois cent treize dollars et vingt-cinq cents (35 313,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 octobre 1989 63420

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002373-889
S. 200-18-000058-899

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 19, rue Desjardins, Québec, QC, demanderesse, contre PIERRE GAUDREAU, résident et domicilié au 169, Mistral, quartier Villeneuve, Beauport, QC, et SOCIÉTÉ DE GESTION BEAUPHARE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 225, rue Saint-Paul, Québec, QC, défendeurs.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux mille vingt-deux (2022) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Pierre, ville et division d'enregistrement de Québec; avec les bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 225, rue Saint-Paul en la cité de Québec, QC, G1K 3W3, et avec tous les droits de mitoyenneté y attachés. Sujet, ledit immeuble, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à vingt-huit mille huit cent soixante dollars (28 860,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble

portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à DIX TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 octobre 1989 63419

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000999-891
S. 200-18-000117-893

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, district de Québec, demanderesse, contre 2413-9941 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 305, Joly, Québec, district de Québec, et DAME VALERIE ST-GELAIS, domiciliée et résidant au 1015, des Braves, Beauport, district de Québec, et DAME NICOLE GRONDIN, domiciliée et résidant au 554, Durocher, appartement 1, Québec, district de Québec, et ANDRÉ BIRON, domicilié et résidant au 554, Durocher, appartement 1, Québec, district de Québec, défendeurs.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions dix-sept et dix-huit du lot originaire trois cent quatre-vingt-quatre (384-17 et 384-18), les subdivisions vingt et un et vingt-deux du lot originaire trois cent quatre-vingt-cinq (385-21 et 385-22), les subdivisions trente-deux et trente-trois du lot originaire trois cent quatre-vingt-sept (387-32 et 387-33) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; avec la maison dessus construite et portant le numéro d'immeuble 870, boulevard des Chutes, Beauport, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt et un mille quatre-vingt-dix dollars (21 090,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 octobre 1989 63417

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
Cour fédérale: ITA-2448-87
S. 200-18-000112-878

REVENU CANADA IMPÔT, demanderesse, contre **PIERRE GAUDREAU**, 169, Mistral, Beauport, défendeur.

« La resubdivision quatorze de la subdivision D du lot originaire trois cent quarante-deux (342-D-14) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 169, rue Mistral, Beauport, secteur Villeneuve, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à vingt mille huit cent douze dollars et cinquante cents (20 812,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 21 octobre 1989

63418

Saint-Maurice

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 400-02-001850-880
S. 410-18-000014-897

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau à place Lasalle, Baie-Comeau, partie demanderesse, contre **DENIS MILLETTE**, domicilié au 3471, rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac, district de Trois-Rivières, G0X 1Z0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, G9N 8B6, mis en cause.

La moitié indivise de:

Désignation

« Une partie du lot trois cent quarante-neuf (ptie 349) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface, division d'enregistrement de Saint-Maurice à Shawinigan, maintenant connue comme étant le lot douze de la subdivision du lot trois cent quarante-neuf (349-12) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Boniface, division d'enregistrement de Saint-Maurice à Shawinigan, tel que subdivisé le 5 septembre 1980. Denis Millette et Ginette Paquin sont devenus propriétaires de l'immeuble ci-haut mentionné avant sa subdivision à la suite d'une vente que leur a consentie Richard Lemay devant Denis Beaumier, notaire le 6 juin 1980, enregistré sous le numéro 90335. »

La mise à prix est fixée à six mille huit cent quatre-vingt-un dollars (6 881,00 \$), ce qui est égal à vingt-cinq pour cent (25 %)

de la moitié de l'évaluation de trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix dollars (35 290,00 \$), soit dix-sept mille six cent quarante-cinq dollars (17 645,00 \$) portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2.04, le QUINZIÈME jour de DÉCEMBRE 1989 à DIX heures.

Le shérif,
FRANCE LYNCH

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 3 octobre 1989

63371

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-001460-881

DIANE CARTIER, 324, rue Gascon, Sainte-Sophie, district de Terrebonne, province de Québec, partie demanderesse, contre **RAYMOND BRIEN**, 315, rue Corneau, Sainte-Sophie, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

Un certain emplacement situé à Sainte-Sophie et composé des parties suivantes:

- Des lots numéros dix et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (lot 398-10 et lot 398-11) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne.
- D'une partie du lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (ptie lot 398-9) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne; de forme rectangulaire, borné ledit emplacement vers le nord-est par le lot numéro 398-10, vers le sud-est par une partie du lot 398-9, vers le sud-ouest par le lot numéro 398-115 et vers le nord-ouest par une partie du lot numéro 398-9; mesurant 30,48 mètres dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 12,19 mètres dans ses lignes sud-ouest et nord-ouest.
- D'une partie du lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (ptie lot 398-12) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, division d'enregistrement de Terrebonne; de figure rectangulaire, borné ledit emplacement au nord-est par une partie du lot numéro 398-12, au sud-est par le lot 398-4, au sud-ouest par le lot numéro 398-11 et au nord-ouest par la rue Corneau connue et désignée comme étant le lot 398-16 dudit cadastre; mesurant 30,48 mètres dans ses lignes nord-ouest et sud-ouest, 9,14 mètres dans ses lignes sud-est et nord-ouest.

Avec la bâtisse dessus construite et portant le numéro d'immeuble 315 de la rue Corneau, municipalité de Sainte-Sophie.

La mise à prix est fixée à 5 934,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des

Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 octobre 1989

63373

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-002734-862

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-HIPPOLYTE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 2274, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte, partie demanderesse, contre MICHEL SANSCARTIER, d'adresse inconnue, partie défenderesse.

« Lots numéros 12-161, 12-162, 12-163, 12-218, 12-220, rang 1, canton de Wexford, paroisse de Saint-Hippolyte. »

La mise à prix est fixée à 52,50 \$ pour chacun des lots, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de NOVEMBRE 1989 à compter de NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 3 octobre 1989

63372

Ventes pour taxes, avis de publication

Ville de Laval

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier adjoint de la ville de Laval, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Laval, 1, place du Souvenir, Chomedey, ville de Laval, le mercredi 8 novembre 1989, à 10 heures, pour défaut de paiement de taxes, a été publiée aux journaux « Contact-Laval-Est » et « Contact-Laval-Ouest », le 27 septembre 1989 et le 11 octobre

1989, le tout conformément aux dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Laval, le 16 octobre 1989

Le greffier adjoint,
ROBERT LABELLE

63366.1

Ville de Longueuil

Le Conseil municipal de la ville de Longueuil, par sa résolution numéro CM 891004-92, a ordonné au soussigné de vendre à l'enchère publique, le 2 novembre 1989, certains immeubles sur lesquels les taxes foncières imposées pour l'année 1988 et les années antérieures n'ont pas été payées en tout ou en partie. L'avis de vente a été publié 2 fois au journal « Le Courrier du Sud » les mardis 10 et 17 octobre 1989.

Longueuil, le 21 octobre 1989

Le greffier,
CLAUDE COMTOIS

63445

Ville de Malartic

Soyez avisé par la présente que notre municipalité procédera à une vente pour taxes en date du 6 novembre 1989 à 10 heures et que la liste des propriétés à être vendues pour arrérages de taxes paraîtra au journal suivant en date du 3 et du 10 octobre 1989: « Le Courrier de Malartic »

Malartic, le 11 octobre 1989

Le Directeur général et
secrétaire trésorier,
RÉJEAN HAMEL

63444

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, shérif adjoint du district de Montréal, que, conformément à l'article 892 de la charte de la ville de Montréal, la liste des immeubles à vendre pour non-paiement de taxes le 1^{er} décembre 1989 a été publiée aux quotidiens « Le Devoir » et « The Gazette », le 7 octobre 1989.

Montréal, le 21 octobre 1989

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

63374

Erratum

CANTEK INC.

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis que l'avis de dissolution paru à la Gazette officielle du Québec, le 23 septembre 1989, à la page 3874 du numéro 38 concernant la corporation « CANTEK INC. », est nul et de nul effet.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1242-7910

622

CENTRE CULTUREL ÉGYPTIEN TOI ET LE MOYEN ORIENT

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis que l'avis de dissolution paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 23 septembre 1989, à la page 3875 du numéro 38 concernant la corporation « CENTRE CULTUREL ÉGYPTIEN TOI ET LE MOYEN ORIENT » est nul et de nul effet.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD

1861-0261

622

THE ENGLISH-SPEAKING UNION OF THE COMMONWEALTH (MONTREAL BRANCH)

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis que l'avis de dissolution paru à la *Gazette officielle du Québec* le 23 septembre 1989, à la page 3881 du numéro 38 concernant la corporation « THE ENGLISH-SPEAKING UNION OF THE COMMONWEALTH (MONTREAL BRANCH) », est nul et de nul effet.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*

JEAN-MARIE BOUCHARD

1861-0261

622



LES SENTENCES DE L'ÉDUCATION

ça m'intéresse!



Recueil des sentences de l'Éducation

Les sentences arbitrales de l'Éducation sont publiées en fascicules hebdomadaires, à raison de 35 numéros par année. Chaque fascicule contient un résumé et le texte intégral des sentences arbitrales rendues dans le secteur de l'Éducation, ainsi que différents index (parties, présidents, législations citées, sujets) qui facilitent le repérage.

Le nombre de sentence varie d'un numéro à l'autre au rythme des dépôts au Greffe des tribunaux d'arbitrage. L'abonnement annuel, au prix de 225 \$ comprend 35 numéros, soit 34 numéros réguliers, dont trois accompagnés d'un index partiel et un index cumulatif.

Recueil des sentences de
l'Éducation
Abonnement annuel
225 \$

Cahier relieur
12,95 \$ plus taxe

Abonnement et Information
Les Publications du Québec
Service à la clientèle - Abonnements
7, chemin Bates
Ville d'Outremont (Québec)
H2V 1V6
Tél. : (514) 270-7172

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec